







POLITIQUE LOCALE DE JEUNESSE PARTICIPATIVE

Outil pédagogique à destination des intervenants de terrain







TABLE DES MATIÈRES

Mot de la Ministre	4	
La méthode	5	
1. Pourquoi ce projet? Bénéfices et leviers	7	
2. Quelques balises à respecter	9	
3. Avant toute chose: organiser le processus	13	
4. Le processus proposé	17	
Préalable : faire un état des lieux du secteur de la jeunesse local	18	
Etape 1 : établir un diagnostic	19	
Etape 2: croiser les regards	20	
Etape 3: prioriser et concrétiser les enjeux dans un plan d'action	20	
Etape 4: rédiger une charte, un pacte de citoyenneté	21	
Etape 5: introduire un appel à projets	22	
5. Quelques éléments d'ordre théorique	23	
Cadre légal	23	
Formes	24	
Modalités et conditions de réussite	25	
6. Domaines d'action	28	
Les outils	31	
Les outils: avant-propos	32	
Préalable : faire un état des lieux du secteur jeunesse local	35	
Etape 1 : établir un diagnostic partagé	43	
Etape 2 : croiser les regards	61	
Etape 3: prioriser des enjeux	71	
Etape 4: rédiger une charte, un pacte de citoyenneté	77	
Liste des fiches outils	86	
Outils bibliographiques	88	





MOT DE LA MINISTRE

La participation des jeunes aux décisions qui les concernent, la sensibilisation des différents niveaux de pouvoir à l'importance de la prise en compte de leur parole, et le développement de transversalités au profit de la jeunesse sont au cœur de mes priorités politiques.

La ville ou la commune, milieu de vie quotidienne des jeunes, m'apparaît comme un lieu privilégié pour développer des dynamiques de participation, de partenariat avec les responsables politiques. Quel niveau de pouvoir peut, mieux qu'elle, favoriser une implication des jeunes de manière directe, et mesurer l'impact concret qu'ils peuvent avoir sur leur environnement, valorisant par là leurs talents et compétences?

Dans les territoires locaux, les différents acteurs de la jeunesse se connaissent et collaborent déjà bien souvent au sein de réseaux, de coordinations. Ils développent ainsi une connaissance fine de leurs publics, et de leurs dynamiques. Ces acteurs sont indispensables dans la démarche proposée par le dispositif de « politique locales de jeunesse » lancé à mon initiative. Leur expertise et maîtrise de la réalité de « leurs jeunes » va leur permettre d'adapter le processus aux réalités de ceux-ci, à leurs ressources.

L'outil que vous tenez dans les mains a pour objectif d'outiller toute personne, en contact avec la jeunesse, qui veut s'investir dans un projet collectif d'expression et de participation des jeunes au niveau local.

Les différentes grilles et méthodes pédagogiques qu'il contient sont bien sûr des propositions qu'il s'agit de s'approprier, adapter, modifier selon l'envie et les besoins de chacun afin qu'elles correspondent aux attentes des uns et des autres.

Utilisez-les, partagez-les, reproduisez-les, bref faites-les vivre!

La Ministre de la Jeunesse





La méthode



QUELQUES CONSTATS PAR RAPPORT AUX JEUNES:

Les jeunes sont une ressource, on peut leur faire confiance. Ils sont sensibles au regard qu'on leur porte. Leur faire confiance renforce leur estime et leur engagement.

Lorsqu'ils sont encadrés et informés, ils s'adaptent facilement au contexte et à ses contraintes. Les jeunes sont préoccupés par leur avenir.

Les jeunes ont des profils multiples et des préoccupations variées. Ce n'est pas parce qu'on a été jeune un jour qu'on comprend les besoins de la jeunesse actuelle.

Mesure 1: Soutenir les initiatives d'expression et de participation locale des jeunes par l'organisation de rencontres avec les pouvoirs locaux ; par le soutien à des projets locaux de jeunes en favorisant le décloisonnement ; et par le soutien à des pratiques permettant la participation effective des jeunes aux différents niveaux de pouvoir.

Mesure 4: Encourager la participation à tous les niveaux de pouvoir par le développement et le renforcement d'espaces de participation des jeunes, comme par exemple les conseils consultatifs de jeunes, et en valorisant les lieux d'expression des jeunes déjà institués dans l'associatif; et par la sensibilisation des politiques locales, communautaires, régionales et fédérales à la plus-value de la participation des jeunes.

Mesure 5 : Œuvrer à la reconnaissance des jeunes en tant qu'acteurs de changement ici et maintenant par le soutien de projets de transformation de l'environnement local ; et par le soutien notamment de projets de productions, d'expressions culturelles et leur diffusion.

Mesure 23: Favoriser la dynamique de réseau et de transversalité au niveau local et communautaire.

Note stratégique jeunesse, approuvée par le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles le 24 février 2016





1 POURQUOI CE PROJET?

L'objectif de ce projet est double. Il s'agit :

- d'une part, de favoriser **la mise en place concertée de politiques locales de jeunesse**, au départ d'une visée émancipatrice qui considère le jeune comme une ressource,
- et d'autre part, de **privilégier la participation active des jeunes**, directement ou par des processus de participation interne aux associations, **aux décisions qui les concernent**.

BÉNÉFICES ET LEVIERS:

La motivation à s'impliquer dans ce type de projet ne peut venir que d'une forte conviction que les bénéfices apportés par le processus seront supérieurs aux obstacles à surmonter.

Les bénéfices d'une telle démarche concernent tant les jeunes que les élus, les services impliqués et la population. Chacun, à des degrés différents, sera en mesure de ressentir les effets de la participation pour autant que la démarche se fasse de manière volontaire, et si l'ensemble des balises présentées aux pages 8 et 9 sont respectées.

Pour les jeunes*:

Les jeunes impliqués développent une meilleure estime d'eux-mêmes et des facilités à collaborer avec les adultes.

Ils acquièrent de nouvelles compétences sociales (gestion de tâches, gestion de conflits, exercice du débat démocratique, mise en avant de leur potentiel...) qui leur permettront d'être plus autonomes et actifs dans le tissu local.

Ils déploient leur créativité.

Ils apprennent à communiquer et à mettre en œuvre leurs idées.

Pour les partenaires*:

Les relations avec les jeunes se modifient: de bénéficiaires passifs, ils deviennent collaborateurs actifs.

Certains aspects de leur travail peuvent être vus sous un angle renouvelé.

Ils développent une meilleure connaissance des besoins réels des jeunes, ce qui facilite une prise de décision plus éclairée.

Ils élargissent leurs réseaux et leurs collaborations sur le terrain.

Des synergies et des projets communs peuvent se créer entre partenaires de manière durable.



Pour les élus*:

Leur implication dans un processus participatif modifie la perception de leur rôle par les jeunes et la population.

Ils peuvent adapter leur action publique aux réels besoins de terrain.

Ils peuvent plus facilement prioriser les actions à mener sur le terrain.

Leur action politique nait d'un processus démocratique et reconnu comme telle par la population.

Pour la commune et ses habitants*:

Une implication du public jeune dans la vie locale initiée ou renforcée.

Un processus décisionnel plus démocratique.

Une perception de la commune différente : plus ouverte, plus accueillante, plus accessible.

La commune est perçue comme un lieu d'encadrement et d'apprentissage de citoyens engagés dans le tissu local.

Une amélioration de la compréhension des missions de la commune par les citoyens et une meilleure visibilité du travail effectué par les élus et l'administration.

* Adapté de : « Municipalité amie des enfants : établir une démarche participative avec les jeunes » www.amiedesenfants.ca consulté le 20 juin 2016.



2 QUELQUES BALISES À RESPECTER

Le présent projet se veut adaptable à chaque réalité de terrain.

Dès lors, les méthodes et les processus mis en place seront fortement dépendants des acteurs, des lieux de concertation ou encore des dynamiques et des forces en présence au niveau communal.

Afin de garantir un maximum de chances de réussite à l'ensemble du processus, il est essentiel pour les communes qui s'engagent dans ce projet de veiller au respect des quelques balises (ci-dessous) dans les méthodes et les démarches entreprises.

L'observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse a exploré les conditions pour une participation efficace des enfants¹ ayant du sens pour eux dans une de leurs recherches.

9 exigences principales à respecter pour que la participation des enfants soit efficace et sensée

Tout processus participatif impliquant la consultation et/ou la participation des jeunes doit être :

- Transparent et informatif
- Volontaire
- Respectueux
- Pertinent
- Adapté aux enfants
- Inclusif
- Soutenu par des acteurs formés et informés
- Sûr et prévenant les risques
- Responsable

Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse, Vade-mecum « La participation des enfants aux décisions publiques : pourquoi et comment impliquer les enfants ? » 2014







¹ Pour la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (1989) un enfant est «[...] tout être humain âgé de moins de dix-huit ans, sauf si la majorité est atteinte plus tôt en vertu de la législation qui lui est applicable ».

DISTINGUER LES BALISES SUR LA BASE DE LEUR NATURE ET LES EXPLIQUER, EN LIEN AVEC LE CONTEXTE QUI NOUS OCCUPE, NOUS A SEMBLÉ IMPORTANT. CELLES-CI SONT DE TROIS TYPES :

Ethiques:

Un volontarisme affirmé: les enjeux d'un tel processus sont intimement liés à l'investissement futur du jeune dans la vie démocratique. Cette expérience de participation va immanquablement donner au jeune la possibilité de se créer une opinion à propos du partenariat avec le monde politique, les services publics et le secteur associatif. Il est donc impératif d'être conscient des enjeux à long terme du projet et d'éviter à tout prix une instrumentalisation du processus ou des participants. Les engagements futurs des jeunes concernés en dépendent.

Des enjeux réels: afin de susciter une motivation et donc une participation effective du public cible, il est essentiel que les enjeux soient réels et clairement identifiés. L'investissement des jeunes dans le processus ne sera possible que s'ils peuvent mesurer l'impact que peut avoir la démarche pour eux.

L'existence de garants: le processus impliquant de nombreux acteurs dont les objectifs, les méthodes de travail et les moyens divergent, il est donc important que, pour chaque groupe envisagé dans ce projet (partenaires privés, partenaires publics), une personne porte la dynamique et coordonne le processus avec l'ensemble des acteurs de terrain.

La volonté d'inclure: l'objectif de la démarche est de répondre au mieux aux besoins de terrain en mettant en adéquation l'action politique et les attentes des jeunes. Il faudra être attentif au cours du processus à toucher un maximum de jeunes, avec un panel large de partenaires incluant les plus isolés et/ou les moins impliqués.

La mise en place d'un climat d'échange respectueux: les élus à l'initiative de la démarche, participent aux moments de concertation, valident les axes de travail ainsi que les propositions identifiées en fin de processus. Il est important que, lors de la phase de concertation et d'élaboration des propositions, les différents partenaires travaillent dans un climat d'écoute active et que chacun soit reconnu comme un interlocuteur légitime et occupe une place identique.

Donner du temps et des moyens: le modèle de concertation proposé, bien qu'adapté au terrain local, demande un investissement minimum en terme de temps de travail (état des lieux, information des partenaires, rencontres, comptes rendus, évaluation...) et de moyens (communication, supports, ressources...). Les personnes chargées de porter le processus au sein de leur commune, qu'ils fassent partie des acteurs privés ou publics, devront être soutenues tant par les élus locaux que par leur hiérarchie qui devront leur permettre d'accomplir leur mission.

Proposer sans imposer: chaque partenaire devra être conscient que ses attentes et objectifs devront être proposés sans être imposés aux autres. La concertation et la négociation auront pour but de dégager des besoins et attentes communs qui vont investir les partenaires dans une concrétisation future approuvée par tous et portée par un engagement collectif.





Pédagogiques:

Professionnaliser la démarche: tout en respectant l'autonomie communale, il semble essentiel d'offrir aux communes une démarche « professionnelle » ouverte qui proposera un canevas général pour la mise en place et le développement du projet ainsi qu'une série d'outils facilitant ce processus. La démarche proposée se veut adaptable et évolutive pour que chacun puisse l'enrichir de ses apports et expériences de terrain.

Responsabiliser: L'investissement de chacun des acteurs, sur base volontaire et durant l'ensemble du processus, est essentiel à la réussite finale du projet.

Innover, motiver, accrocher, impliquer: Travailler avec un public jeune demande un investissement particulier qui implique réellement les participants au cœur du processus. Ce travail nécessite le déploiement de méthodes et de stratégies motivantes, innovantes, actives et créatives. La démarche doit être positive. Il est donc nécessaire de considérer le jeune comme une ressource et non comme une source de potentielles difficultés.

Ouvrir le processus: ce processus étant innovant, certains partenaires (ou certains jeunes) risquent, a priori, d'adopter une position d'observateurs. Plus le dispositif sera visible et fonctionnel plus il premettra d'attirer ces partenaires (et ces jeunes) en cours de route. Il est important que le processus soit ouvert et évolutif afin que chacun puisse finalement être intégré au projet.

Travailler en réseau: la multiplicité des partenaires possibles et la durée limitée de concrétisation de la démarche de concertation imposent de travailler réellement en réseau mais également d'instaurer des pratiques qui vont permettre à chacun d'enrichir le processus en temps réel. Le coordinateur et les moyens dont il dispose sont la clé de réussite essentielle au bon fonctionnement du réseau.

Méthodologiques:

Définir un cadre de fonctionnement et des objectifs clairs: il est primordial que le cadre de travail ainsi que les objectifs stratégiques de la démarche soient identifiés et communiqués en amont, de manière claire et précise, à l'ensemble des partenaires potentiels afin d'éviter les malentendus, frustrations et désillusions en cours de route. Ceux-ci devront être déclinés en objectifs opérationnels et en propositions d'actions en concertation avec l'ensemble des partenaires. Chaque partenaire doit savoir à quoi il s'engage, pour combien de temps, quel investissement lui sera demandé et avec qui une collaboration pourra naître. Il doit aussi pouvoir évaluer l'implication de chacun dans le processus.

Identifier clairement le public cible: tous les partenaires doivent être conscients que les jeunes devront être à la base de l'élaboration des axes de travail du projet. Les partenaires adultes seront les intermédiaires de la consultation et serviront de levier à la mise en route d'actions répondant aux attentes des jeunes.

Tenir compte des absents: la difficulté dans le travail jeunesse est d'arriver à toucher et à mobiliser tous les jeunes quels que soient leurs milieux, leur origine socioculturelle, leur âge... Il est impossible de consulter tout le monde mais il est possible de tenir compte de tout le monde. Une attention particulière sera demandée concernant les publics les moins représentés dans le processus.

Co-construire le processus: La définition du processus sera co-construite afin de répondre au mieux aux conditions particulières du terrain local. Le processus se veut adaptable et évolutif lors des différentes étapes du projet.

Evaluer en continu: une des conditions essentielles de la réussite du projet concerne l'évaluation. Elle sera effectuée en continu dès la phase préparatoire jusqu'à la concrétisation. Il s'agira pour chacun des partenaires d'autoévaluer ses pratiques et d'éventuellement proposer des adaptations du processus.



Engagement:

A la lumière des balises précédemment exposées, il est évident que l'aspect volontaire et la motivation initiale des différents acteurs du projet constituent une condition essentielle de la réussite de la démarche. De même, il est essentiel que les élus locaux agissent comme un réel moteur afin de légitimer continuellement l'ensemble du processus. Aussi, l'engagement du coordinateur à faire aboutir la concertation et soutenir la collaboration des deux responsables « jeunes » et « commune » vont impacter fortement le processus et les résultats obtenus.

Ce trio doit avoir la volonté:

- de collaborer de manière efficace et transparente avec l'ensemble des partenaires et les jeunes,
- d'être le plus inclusif possible,
- de donner une certaine souplesse au processus,
- · de partager les responsabilités,
- de rendre visible l'action,
- de motiver les partenaires tout au long du processus,
- de communiquer régulièrement entre eux et travailler en réseau,
- de construire le processus en intégrant les ressources déjà existantes sur le territoire communal,
- de respecter l'ensemble des balises,
- de ne pas influencer les résultats,
- d'informer les jeunes en continu.

3 AVANT TOUTE CHOSE: ORGANISER LE PROCESSUS

IDENTIFIER LES PORTEURS DU PROJET

Trois personnes, choisies en amont du projet, vont permettre la mise en œuvre du projet: un coordinateur, un responsable « commune » et un responsable « jeunes ».

- 1. Le coordinateur: il est issu soit des services publics, soit du monde associatif, et a pour tâche principale d'accompagner l'ensemble des partenaires dans le processus, tout en veillant au suivi des balises méthodologiques. Il aura ainsi un rôle de facilitateur, d'accompagnateur de la démarche entre les responsables du projet. Il est en outre également le garant du respect du cadre du projet. L'observation d'une position de neutralité par cette personne est indispensable.
- 2. Le responsable « commune »: il est issu soit des services communaux, soit de l'administration, soit choisi parmi les élus et les commissions. Il a pour tâche principale de faire l'état des lieux du secteur jeunesse du point de vue de la commune. Il aura un rôle de porte-parole des actions déjà définies et/ou mises en place au niveau de la politique jeunesse ainsi que des attentes et des besoins des différents services.
- 3. Le responsable « jeunes »: il est issu soit des associations, AMO, Maisons de Jeunes, Clubs sportifs ou autres services en lien direct avec les jeunes. Il a pour tâche principale de construire la parole des jeunes. Il aura ainsi un rôle de porte-parole des jeunes en ce qui concerne les attentes et les besoins de chacun. Il est en outre également le garant d'une mise en place d'une réelle démarche de participation, en consultant et informant régulièrement les jeunes et les associations.

Afin que le projet soit connu par tous et pour viser une plus grande visibilité et réussite, il est important qu'il soit soutenu par le Collège communal. Dans ce sens, une réunion d'information des trois personnes porteuses du projet et d'un élu représentant le Collège communal doit être organisée avant même de commencer le projet. Cette réunion a pour objectif de clarifier le rôle de chacun et de signer une note d'intention qui devra également faire l'objet d'un point au Collège communal.



PLANIFIER

Afin de pouvoir évaluer son projet, il est important, en amont, d'établir une planification de la démarche en réalisant un calendrier détaillé des étapes à suivre. Pour ce faire, le recours à un rétro-planning permettra d'identifier clairement les étapes du processus afin de ne rien oublier.

La première étape dans la planification est de déterminer le temps imparti pour la réalisation d'un tel processus ; c'est-à-dire de connaître les dates butoirs du projet.

Idéalement, afin de ne pas allonger indéfiniment les délais et permettre des résultats relativement rapides et concrets, le processus s'étalera sur une période de 12 à 24 mois. Ce délai permettra à tous les partenaires de se rencontrer et de se concerter sur la politique de jeunesse au niveau local.

Planning d'une durée étalée sur 12 mois (à titre d'exemple)

Pour la création du rétro-planning, les partenaires locaux devront lister l'ensemble des étapes importantes du processus (du début à la fin) en tenant compte des réalités de terrain en termes de timing accordé à chaque phase. Il est donc important de consulter les différents acteurs impliqués dans le projet pour faire valider celles-ci.

Préalable

Présentation du projet aux acteurs de terrain de la commune.

Choix du coordinateur, du responsable « commune » et du responsable « jeunes ».

Rencontre préalable entre les acteurs et définition des objectifs.

Réalisation d'un rétro-planning.

Mois 1 à 3: établir un diagnostic partagé

Les personnes en contact avec les jeunes réalisent leur état des lieux, avec leurs publics, en se nourrissant éventuellement de sources existantes.

Les autorités communales recueillent l'état des lieux et les enjeux.

Les responsables, avec les personnes impliquées, croisent ces états des lieux, analysent les données reçues et réalisent un document commun.

Retour vers les jeunes.

Évaluation de cette étape.

Mois 3 à 7: croiser les regards

Les responsables, avec le coordinateur, se réunissent et échangent leurs points de vue.

Discussion entre les parties pour se mettre d'accord sur un état des lieux commun.

Retour vers les jeunes.

Évaluation de cette étape.

Transmission des résultats au CRECCIDE.

Mois 8: prioriser et établir un plan d'action

Parmi les enjeux à travailler: planifier et établir un plan d'actions échelonné dans le temps.

Analyse de la démarche et réflexion sur les axes à mener.

Opérationnalisation du plan d'actions.

Évaluation de cette étape.

Retour vers les jeunes.



Mois 9: rédiger une charte d'engagement réciproque

Concertation entre le responsable « commune », le responsable « jeunes » et le coordinateur pour la rédaction de la charte.

Rédaction de celle-ci.

Communication des résultats et du processus auprès des jeunes et de la population.

Diffusion de la charte et recueil des commentaires et avis.

Évaluation de cette étape.

Mois 10 à 12: assurer la publicité de la charte – concrétiser la charte

Concrétisation du plan d'actions.

Évaluation globale du processus.

Retour vers les jeunes.

ACTIONS	DATES	QUI FAIT QUOI?	NOTES

Remarque: le rétro-planning proposé peut être adapté en fonction des réalités du terrain de chacun.

EVALUER

L'évaluation est un outil indispensable à tout projet qu'on souhaite pérenniser. C'est pourquoi nous lui accorderons une grande importance et nous nous focaliserons autant sur le processus que sur les résultats.

Ci-après, vous trouverez des réflexions et des outils pour vous aider à mettre en place l'évaluation à chaque étape du projet afin de pouvoir, après chacune d'elles, apporter des améliorations, recentrer la démarche ou mettre en évidence ce qui fonctionne.

Il existe deux grands types d'évaluations, bien différentes mais complémentaires : la quantitative et la qualitative².



² Franck Temporal et Joseph Lamarange, Déroulement des enquêtes quantitatives et/ou qualitatives, s.l., 2006, www.joseph.lamarange.net, consulté le 11/07/2016.

L'étude quantitative se fait avec un questionnaire à choix fermés pour récolter des données mesurables. Elle tente d'établir un comptage, une cartographie des données pour montrer leur évolution et/ou faire ressortir différents points comme la géographie, le milieu socio-économique,... et proposer ensuite des hypothèses sur base de ces observations.

La qualitative s'intéresse, comme son nom l'indique, à la qualité, au contenu. En sociologie, elle se base sur des entretiens avec des questions ouvertes, ce qui demande un gros travail d'analyse en aval. L'analyse qualitative a aussi besoin des données quantitatives pour définir si les résultats peuvent être catégorisés comme étant marginaux ou généraux.

Il existe, bien entendu, des formes intermédiaires qui peuvent coupler ces deux techniques. C'est ce que nous vous proposons de faire en utilisant d'abord un questionnaire fermé pour récolter des données mesurables et de voir ensuite au cas par cas ce qui a plu/déplu, fonctionné/échoué, les raisons et ce qui peut être envisagé.

Il est à souligner que de nombreuses études ou états des lieux ont déjà été réalisés, nous vous invitons à vous en servir et à ne pas vous lancer dans une réelle analyse sociologique locale qui vous ferait perdre beaucoup de temps, d'énergie et donc de motivation!

Avant de commencer l'évaluation proprement dite, il convient de se poser les questions suivantes : pourquoi évaluer? Pour qui? A-t-on le temps de mettre en place une évaluation? Que faire des résultats³?

Les outils liés à l'évaluation se trouvent en seconde partie de ce document, ils sont répartis dans les différentes étapes. Nous attirons particulièrement votre attention sur l'outil d'évaluation du respect des balises (page 31) qui doit idéalement être utilisé à chaque étape du processus.



³ www.rechercheparticipative.org, consulté le 30/06/2016.

4 LE PROCESSUS PROPOSÉ

Ci-dessous sont présentés la méthodologie propre à l'ensemble du processus et les différentes étapes qui le composent. Chaque temps de travail sera alimenté par quelques fiches-outils proposées dans la seconde partie de ce dossier.

Ces fiches visent à outiller les acteurs en contact avec les jeunes sur le terrain local. En effet, tout le monde n'a pas l'expertise ni l'expérience des professionnels de la jeunesse dans le soutien à l'expression des jeunes. Dès lors, il nous a semblé important de proposer des outils, des démarches pédagogiques relativement faciles à mettre en œuvre, pour aider les personnes en contact avec les jeunes à recueillir leurs avis.

Les jeunes? Soyons plus précis!

Dans le processus proposé, **les jeunes sont les acteurs principaux du projet** et reconnus comme partenaires à part entière.

Quels jeunes?

Le processus se veut souple. Aucune limite d'âge n'est imposée. Cependant, nous ciblons prioritairement les 12-26 ans. Il est important d'éviter toutes discriminations relatives aux milieux de vie, aux origines socioculturelles, aux genres,... Ces facteurs ne doivent pas être des barrières à la participation des jeunes. Tous ceux qui font vivre la localité peuvent être intégrés au projet, et ce, même s'ils ne sont pas domiciliés dans celle-ci. Il faudra donc veiller à une diversité des jeunes pour déployer au maximum le potentiel qu'ils ont. Certains jeunes ne seront à priori pas motivés à prendre part au processus. Il ne faut pas négliger cet aspect et laisser la porte ouverte à ces absents qui pourront rejoindre l'aventure en cours de route.

Où et comment les trouver?

Les jeunes s'organisent de manière formelle ou non formelle, publique ou privée. Il va, dès lors, être important d'essayer de les faire participer, quels que soient leur niveau et le lieu d'engagement.

Exemples de structures de jeunesse:

- Centre de jeunes (maisons des jeunes, centre d'information des jeunes)
- Conseil des Jeunes
- Club de sports
- Académie
- Ecole
- Organisation de jeunesse (mouvement de jeunesse...)
- Chorale
- Centre culturel
- Club de lecture/poésie
- Compagnie de théâtre
- ...

PRÉALABLE: FAIRE UN ÉTAT DES LIEUX DU SECTEUR DE LA JEUNESSE

Concernant les acteurs de la jeunesse, il s'agira d'abord, pour le(s) responsable(s) « jeunes », d'organiser une démarche d'information lors du lancement du projet et d'assurer le rayonnement le plus large possible de l'information. Les associations, les services et les institutions travaillant avec les jeunes seront, bien sûr, libres de rejoindre le projet. L'aspect volontaire de la participation est une clé de voûte de la réussite du projet. Une liste des associations, services et/ou institutions existants devra être constituée.

Avant même de commencer à faire de la concertation avec les jeunes, les partenaires du projet doivent, dans un premier temps, faire un **état des lieux du secteur jeunesse de la commune** afin d'en faire une « cartographie », et d'ainsi prévoir quels acteurs, en contact avec la jeunesse, cibler, et comment les toucher pour les faire participer.

Par ailleurs, certaines démarches de consultation, de participation des jeunes ont peut-être déjà été mises en place. Il s'agira alors de s'appuyer sur ces résultats pour nourrir ce processus.

Ce travail de recherche va être déterminant pour la suite du processus. Il vous aidera en effet à lister les intervenants qu'il est important d'inviter à rejoindre le processus.

Démarche:

- Quelles sont les structures existantes ? (publiques, privées)
- Y a-t-il des organismes de jeunesse?
- Quels sont les services jeunesse mis en place ?
- A-t-on déjà fait des consultations? Comment, par qui et avec quels résultats?
- Les jeunes sont-ils informés des mesures qui les concernent?
- Les jeunes sont-ils consultés à propos des décisions qui les concernent ? Comment et par qui ?
- Les jeunes sont-ils associés aux décisions qui les concernent ? Comment et par qui ?
- Les jeunes prennent-ils des initiatives ? Dans quel cadre et comment ?

Au cours du processus, nous vous conseillons d'utiliser une fiche d'identification pour les différents partenaires à consulter (voir page 34).

Dans ce projet, la démarche est aussi importante que le résultat lui-même car c'est elle qui crée la dynamique collaborative qui permettra d'améliorer le dialogue avec les citoyens et le monde associatif. Fédérer les acteurs autour d'un projet commun permettra de les impliquer et de dépasser les dynamiques de méconnaissance, voire de concurrence et de favoriser les logiques de réseaux et de partenariat.

Outils de références pour aller plus loin:

L'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse a publié divers outils pour aider à établir et accompagner un état des lieux de la jeunesse mais plus particulièrement « le Vade-mecum de la participation des enfants aux décisions publiques: pourquoi et comment impliquer les enfants? » dans lequel on retrouve une liste de critères. Ce document est disponible sur le site de l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la jeunesse, à l'adresse suivante: http://www.oejaj.cfwb.be/index.php?id=10998

Les fiches outils pour cette étape se trouvent aux pages 36 à 41







ETAPE 1: ÉTABLIR UN DIAGNOSTIC PARTAGÉ

Pour cette première étape, les responsables « commune » et « jeunes », une fois contactés et inscrits dans le processus, doivent constituer un « état de la jeunesse locale ». Par l'organisation de moments de concertation entre les différents acteurs de la jeunesse, ceux-ci doivent trouver un accord sur les besoins, attentes et demandes des jeunes. Chaque responsable impliqué dans le projet doit donc faire émerger son propre diagnostic.

Des liens existent souvent entre les différentes structures et acteurs de la jeunesse. Le but du processus est évidemment de les maintenir, de les renforcer et de les faire perdurer. Dans le cas contraire, il sera primordial de créer des moments de rencontres, de discussions et d'échanges.

Ce processus doit faire émerger des enjeux collectifs à traduire en actions concrètes, au départ de la parole des jeunes.

Cet état des lieux doit s'appuyer sur la connaissance et l'expertise des acteurs locaux à propos de leurs jeunes, et pourra par ailleurs s'alimenter aux sources déjà existantes (plans quadriennaux des associations de jeunesse, analyse partagée du territoire des centres culturels, PCS, diagnostics sociaux, etc.).

Il est également primordial que les jeunes soient impliqués dans cet état des lieux par des processus, des démarches de consultation, d'animation et d'expression. Les outils pour vous y aider se trouvent en seconde partie de ce document.

Chaque acteur du processus a la tâche et la responsabilité d'alimenter la lecture ainsi croisée du diagnostic.

Les responsables, quant à eux, ont la responsabilité d'organiser le travail en vue de la constitution du diagnostic.

Ce diagnostic, qui doit donc permettre de dégager la vision de chacun des acteurs, doit être réalisé par:

- le responsable « commune » qui consulte les responsables des services communaux, administration, CPAS, élus, commissions,... et dont la responsabilité sera de définir l'état des lieux de la jeunesse, du point de vue de la commune.
- le responsable «jeunes» qui consulte les jeunes, travailleurs des associations, AMO, maisons de jeunes, clubs sportifs, et autres services ou administrations en lien direct avec les jeunes,... et dont la responsabilité sera de porter la parole des jeunes.

Pour le responsable « commune », il s'agira de procéder à un relevé des axes de travail et des actions déjà définies et/ou mises en place au niveau de la politique jeunesse ainsi que des attentes et besoins de chacun.

Pour le responsable « jeunes », il s'agira de mobiliser sur base volontaire (l'aspect volontaire est une clé de réussite de la démarche) les organismes touchant régulièrement un public « jeune » et les inviter à établir cet état des lieux (axes de travail, actions menées, attentes, besoins) tant auprès de leur organisme qu'auprès de leurs publics cibles. Il s'agira ici de mettre en place une réelle démarche de participation en les consultant et les informant régulièrement.

En ce qui concerne **les jeunes**, il est demandé aux différents acteurs de la jeunesse de les informer et de les consulter, voire idéalement de les investir, dans les différentes étapes du projet y compris dans l'analyse des données récoltées avec des questionnaires.

À l'issue de cette phase, deux documents doivent être produits:

- Le premier représente la manière dont les responsables communaux analysent l'état de la jeunesse, et quels enjeux ils identifient pour la mise en place d'une politique communale de jeunesse ;
- Le second représente la manière dont les acteurs de jeunesse (et les jeunes eux-mêmes) analysent l'état de la jeunesse, ainsi que les enjeux qu'ils identifient pour la mise en place d'une politique communale de jeunesse.

ETAPE 2: CROISER LES REGARDS

Une fois l'état des lieux réalisé par le responsable «commune» et le responsable «jeunes», en lien avec les partenaires locaux, il s'agira ensuite, pour ces deux parties, de confronter, partager et se mettre d'accord, d'une part sur l'état de la jeunesse, et d'autre part sur les enjeux à travailler ensemble à l'avenir.

Il s'agit donc, dans cette étape, d'aboutir à une vision de la jeunesse locale partagée de laquelle ressortent des enjeux à travailler collectivement.

Les deux responsables ont la charge d'organiser cette concertation, en lien et avec le soutien du coordinateur.

En effet, afin de soutenir ceux-ci, un coordinateur, choisi au début du processus, issu soit des services publics, soit du monde associatif, a pour tâche d'accompagner le processus de concertation. Il joue ainsi un rôle de facilitateur et d'accompagnateur de la démarche de discussions entre les responsables du projet. L'observation d'une position de neutralité par cette personne est indispensable.

Les enjeux ainsi identifiés seront donc constitutifs de la politique communale jeunesse, portés dès lors tant par les élus, les responsables communaux, que par les acteurs associatifs et les jeunes.

Les fiches outils pour cette étape se trouvent aux pages 62 à 69

ETAPE 3: PRIORISER ET CONCRÉTISER LES ENJEUX DANS UN PLAN D'ACTIONS

Le diagnostic ainsi posé et les enjeux choisis collectivement seront le point de départ **d'orientations stratégiques**. Il s'agira donc de les prioriser et les planifier en fonction des enjeux collectifs principaux du territoire concerné et des possibilités de concrétisation, en lien avec les moyens disponibles (principe de réalité).

Les jeunes de la commune, volontaires au processus de participation, avec les représentants du secteur jeunesse et les représentants des élus et de l'administration ont été consultés et les visions de chacune des parties croisées par les responsables « commune » et « jeunes » avec l'aide du coordinateur. Cela a permis d'aboutir à une vision partagée. Il s'agit maintenant de se mettre d'accord sur les enjeux qu'on aimerait voir développer dans la commune. Contenter tout le monde va être impossible, il va donc falloir mettre des priorités afin de planifier au mieux ces enjeux pour mettre en avant la parole des jeunes.

Ces orientations seront à concrétiser au sein d'un plan d'actions établi en collaboration avec le secteur associatif et les différents services communaux. Le projet ainsi construit devra être régulièrement évalué et questionné au regard des enjeux stratégiques afin de s'assurer de ne pas en perdre le sens.

Les fiches outils pour cette étape se trouvent aux pages 72 à 74



ETAPE 4: RÉDIGER UNE CHARTE, UN PACTE DE CITOYENNETÉ

Le projet politique ainsi co-construit sera constitutif d'une charte d'engagement réciproque, signée par les différentes parties prenantes, laquelle sera volontaire et non contraignante.

Elle représente en quelque sorte **un « pacte de citoyenneté »** qui devrait prévaloir dans la relation qu'une société entretient avec sa jeunesse. En ce sens, elle sera mise à disposition de la population via le site internet de la commune et/ou tout autre outil de communication.

Cette charte, une fois signée, devra être présentée aux jeunes de la localité, lesquels pourront l'évaluer et la commenter. Cette démarche devra obligatoirement être accompagnée par les professionnels ayant participé au processus. Ils seront ainsi amenés à dire s'ils ont été entendus par le pouvoir communal et si ce projet semble correspondre à leurs besoins. Cet avis devra accompagner la publication de la charte.

Les responsables « commune » et « jeunes », avec l'aide du coordinateur, ont ainsi eu l'occasion, lors de l'étape 3, de prioriser et planifier des enjeux collectifs principaux et des possibilités de concrétisation.

Cette quatrième étape va permettre de lister les enjeux prioritaires à développer et de diffuser cette charte, ce pacte de citoyenneté aux jeunes s'étant impliqués dans le processus mais aussi aux autres jeunes qui ne se sont pas impliqués, aux animateurs de structures de jeunesse, aux élus communaux et aux citoyens.

Développer différents moyens de communication va être primordial à cette étape même s'il est à rappeler que la communication vers, et avec les jeunes et structures jeunesse, doit s'effectuer à chaque étape du processus.

On peut envisager une diffusion de la charte via le bulletin communal, un envoi postal, une campagne d'affichage public mais aussi en utilisant les réseaux sociaux. Ce dernier moyen est de plus en plus utilisé et permet une diffusion rapide et efficace, l'idéal étant de multiplier ces canaux de communication afin de toucher un maximum de monde.

Une réunion peut également être organisée, afin de rassembler tous les participants, pour leur présenter le résultat du processus et célébrer ce qui est peut-être, pour certains, la première participation à un tel programme de concertation.

Les fiches outils pour cette étape se trouvent aux pages 78 à 85



ETAPE 5: INTRODUIRE UN APPEL À PROJETS,

Au terme de la phase de concertation, chaque commune a la possibilité d'introduire un dossier au **Service de la Jeunesse** pour concrétiser l'un ou l'autre axe constitutif de la charte.

Dans ce projet, la démarche proposée est aussi importante que le résultat lui-même car c'est elle qui crée la dynamique collaborative qui permettra d'améliorer le dialogue avec les citoyens et le monde associatif.

Nature des projets éligibles

Les projets retenus pourront être de toute nature (loisirs, culture, aménagement du territoire, etc.), pour autant qu'ils assurent une participation directe des jeunes du territoire concerné à une ou plusieurs phases du projet.

Les projets déposés devront être en lien direct avec un ou plusieurs axes du projet de politique locale de jeunesse, négocié dans un processus participatif, avec les jeunes et/ou leurs représentants (animateurs, éducateurs, enseignants, etc.). Ces axes de politique locale de jeunesse devront par ailleurs être intégrés dans une charte d'engagement réciproque rédigée à l'issue de la concertation et cosignée par les personnes ayant participé à la phase de concertation préalable.

En aucun cas, l'action pour laquelle une subvention est demandée ne peut s'étaler sur plus de 12 mois.

Constitution du dossier

Le dossier doit être constitué des informations suivantes :

Une présentation de la démarche de consultation effectuée préalablement.

Une présentation succincte du projet pour lequel la subvention est demandée (contexte, objectifs généraux, objectifs opérationnels, planning et durée, méthodes pour soutenir la participation des jeunes).

Les documents produits dans le cadre de cette concertation :

Les états de la jeunesse réalisés par les partenaires locaux (commune et acteurs jeunesse).

La charte d'engagement réciproque, constitutive du projet de politique locale de jeunesse concertée. Un budget prévisionnel pour le projet concerné par le dossier.

Le budget

Le budget total alloué à cet appel à projet est de 150.000€ par an. Chaque projet sélectionné pourra être financé à hauteur de 5.000€ maximum.

Le montant de la subvention sera déterminé en fonction du montant sollicité, de l'analyse du dossier et des crédits disponibles. Pour plus de détails, vous pouvez consulter le site du Service Jeunesse.

Planning et modalités administratives

Les dossiers de candidature doivent être rentrés au Service de la Jeunesse pour le 30 juin 2018 inclus, par voie électronique uniquement à l'adresse suivante : service.jeunesse@cfwb.be

À partir de 2019, les dossiers de candidatures pourront être rentrés bi-annuellement au Service de la Jeunesse, obligatoirement en date du 31 janvier et du 30 juin de chaque année.





5 QUELQUES ÉLÉMENTS D'ORDRE THÉORIQUE

CADRE LÉGAL

La participation est un des principes fondamentaux de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. En ce qui concerne les plus jeunes, la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE) reconnait aux enfants (0-18 ans) une série de droits liés à la participation (liberté d'opinion, d'expression, de pensée et d'association). Ces droits attribués doivent être intégrés à la législation et ce à tous les niveaux de pouvoir. En 1992, la Charte européenne de la participation des jeunes à la vie locale et régionale a été créée par la Conférence permanente des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe (révisée en 2003). Cette charte demande aux autorités locales de promouvoir la participation des jeunes et met en avant des propositions d'actions et de solutions.

Les autorités locales, les associations de jeunesse ou les jeunes eux-mêmes se sont penchés sur la question et ont rédigé différents textes (Code de la démocratie locale et de la décentralisation, Déclaration de Namur, Communes Jeunes Admis, Enquête sur la participation des enfants et des jeunes de 10 à 18 ans de l'OEJAJ...).

La participation des jeunes en question

La participation, et plus particulièrement celle des jeunes, peut avoir un sens différent que l'on soit une autorité locale, un travailleur de jeunesse ou tout simplement un jeune. Chacun porte une vision différente via son expérience, sa pratique du terrain et le contexte dans lequel il se trouve.

La définition qui est donnée dans la Charte européenne révisée sur la participation des jeunes à la vie locale et régionale (Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe, mai 2003) est :

« Participer à la vie démocratique d'une communauté quelle qu'elle soit, ce n'est pas seulement voter ou se présenter à des élections, bien qu'il s'agisse là d'éléments importants. Participer et être un citoyen actif, c'est avoir le droit, les moyens, la place, la possibilité et, si nécessaire, le soutien voulu pour participer aux décisions, influer sur elles et s'engager dans des actions et activités de manière à contribuer à la construction d'une société meilleure »⁴.

Cette définition va au-delà de la participation politique ou de l'engagement dans les conseils de la jeunesse. Elle souligne le fait que participer, c'est permettre aux jeunes d'avoir de l'influence sur les décisions qui les concernent ainsi que les mesures prises par les autorités et qui ont un impact sur leur quotidien en tant que jeunes.

En pratique, voter aux élections locales, s'investir dans une association de jeunes, participer à un forum internet pour traiter de questions comme l'emploi, les loisirs, échanger des informations sur les hobbies ou des centres d'intérêts communs, participer à une pièce de théâtre, être membre d'un conseil consultatif, c'est de la participation.

Favoriser la participation des jeunes

Pour que la participation des jeunes ait du sens et soit significative, il y a des principes auxquels il faut être attentif :

- la participation des jeunes ne doit pas être un « one shot » mais s'inscrire dans une politique globale soutenue par les autorités locales ;
- tous les jeunes doivent être concernés sans discrimination aucune ;
- soutenir les actions menées par les jeunes telle que la création de canaux d'informations gérés par eux qui permettent l'expression de leurs opinions, favorise la promotion de l'engagement et de la participation.



⁴ Conseil de l'Europe, Congrès des pouvoirs locaux et régionaux, Charte européenne revisitée sur la participation des jeunes à la vie locale et régionale, mai 2003.

Enjeux de développement de la participation

La participation offre aux jeunes la possibilité d'exprimer librement leurs opinions sur des sujets qui les préoccupent, de pouvoir faire des propositions pour changer les choses et donc d'exercer pleinement leur citoyenneté. La participation peut aussi permettre aux jeunes de développer la confiance en eux, de mettre en avant leurs capacités et leur créativité.

Cette participation a également des effets bénéfiques pour les autorités locales, les associations et organisations de jeunesse mais aussi pour tous les citoyens. En effet, elle permet de pouvoir consulter les jeunes sur des questions spécifiques et d'offrir un lieu favorisant la concertation, le dialogue et le partage entre tous les acteurs ; de créer des réseaux locaux forts défendant des valeurs telles que le respect mutuel, le sentiment d'appartenance, la solidarité et le dialogue permanent.

FORMES

La participation peut se développer à différents niveaux au sein de notre société que ce soit au niveau local, régional, fédéral et même au niveau européen. Elle peut prendre différentes formes :

- la participation aux élections comme électeur ou candidat,
- la mise en place de projets citoyens,
- la participation à des consultations liées à certains processus de décision et la mise en œuvre de celles-ci,
- la participation à diverses formes d'éducation non formelle,
- la participation à des activités d'une organisation ou d'un club et/ou la prise de responsabilités au sein de celui-ci,
- le travail volontaire,
- les forums de discussion, les nouveaux mouvements sociaux, les manifestations,

• ...

Mesurer la participation



Toutes ces formes de participation permettent aux jeunes de s'investir et de participer, à des niveaux différents. L'échelle de la participation de Roger Hart permet d'évaluer les niveaux d'implication ou de prises de responsabilités dans la participation et leurs natures. Cette échelle est composée de huit niveaux. Les trois premiers que sont la manipulation des jeunes, la participation à titre décoratif et la participation symbolique sont considérés comme non participatifs et mettent en danger les principes participatifs. En effet, les jeunes prenant part au projet de façon symbolique, il n'y a pas de réelle participation. Les autres niveaux sont considérés comme de réelles formes de participation et appellent à un engagement différent: certains projets peuvent se mettre en place grâce à une étroite collaboration entre les jeunes et les adultes, tandis que d'autres sont menés entièrement par les jeunes.

Dans ce processus, l'initiative de participer au projet vient des adultes, mais la consultation, le partage de prise de décisions et sa mise en œuvre se fait avec les jeunes et tout le secteur jeunesse. Ce processus s'inscrit donc dans une réelle démarche participative des jeunes.

MODALITÉS ET CONDITIONS DE RÉUSSITE:

Pour développer la participation et créer une culture de la participation auprès des jeunes, il est primordial d'explorer les cinq différents niveaux supérieurs de l'échelle de la participation. De plus, il est très important que les relations entre les jeunes et les adultes soient saines et respectueuses, c'est-à-dire dénuées de pouvoir et de contrôle. Donner aux jeunes l'opportunité de s'exprimer sans possibilité d'avoir de l'influence sur la mise en œuvre de leurs idées ne permettra qu'une participation purement symbolique.

Dans la pratique, l'honnêteté et la cohérence sont des valeurs fondamentales pour développer cette culture. Il s'agit d'un réel échange. Les jeunes et les adultes doivent précisément savoir :

- dans quel processus ils s'inscrivent,
- où ils vont, ce qu'on attend d'eux,
- ce qu'ils attendent des autres,
- comment ils vont s'y prendre,
- de quel type de soutien ils peuvent bénéficier et à qui s'adresser.

La communication avec les jeunes est donc primordiale pour toute la durée du processus. En effet, s'ils doivent connaître les enjeux de leur participation, ils doivent aussi être informés de l'évolution du processus et de la manière dont on traite leur position. Leur participation ne sera significative que s'ils sont réellement partie prenante et informés dans le processus.

Il faudra donc veiller à instaurer un climat épanouissant, respectueux, tenant compte de la diversité, des besoins et des aspirations de chacun mais aussi avec une dimension de plaisir et de sécurité.



Pourquoi parler de plaisir et de sécurité comme conditions de participation des jeunes? 7

Les jeunes ont des conditions de vie différentes les uns des autres et elles peuvent influencer leur volonté de s'investir.

Le psychologue Abraham Maslow a déterminé, chez l'homme, une hiérarchie des besoins qui entre dans sa théorie de la motivation. Celle-ci nous dit que: pour qu'une personne soit motivée et pleinement opérationnelle, il est nécessaire que tous ses besoins soient assouvis dans un ordre précis.

Même s'il est toujours enseigné en management, il faut toutefois relativiser le modèle que nous propose Maslow. En effet, il est désormais admis que selon le caractère d'une personne, celle-ci peut-être sensible à un besoin particulier, que les besoins inférieurs soient satisfaits ou non. ⁸

- **1. Besoins de bases:** sont les besoins physiologiques, ceux qui sont directement liés à la survie (faim, soif, sexualité...).
- **2. Besoins de sécurité:** sont des besoins de conservations physiques, psychologiques et moraux (avoir un logement, un revenu, accès aux soins, une stabilité familiale...).
- **3. Besoins d'appartenance:** correspondent aux besoins d'amour et de liens sociaux. L'être humain a besoin de savoir qu'il compte pour les autres (s'intégrer à un groupe, avoir des amis, être avec ceux qu'on aime, pouvoir s'exprimer...).
- **4. Besoins d'estime/reconnaissance:** sont liés au sentiment d'être utile et valorisé. Ils concernent aussi la confiance et le respect de soi (être reconnu, traité dignement, apprécié, indépendant...).
- **5. Besoins de réalisation:** concernent le besoin d'affirmer ce dont on est capable, d'utiliser la totalité de ses capacités dans tous les domaines (continuer son développement personnel, s'épanouir, réaliser ses projets, méditer...).

Selon ce modèle, si les jeunes ont un besoin de sécurité insatisfait (ex: pas de logement ou un sentiment d'insécurité), il est difficilement envisageable de les impliquer dans un processus qui leur permettrait de développer un besoin d'estime ou de réalisation qu'il considérera dès lors comme secondaire.





⁷ AUDIBERT O., La pyramide des besoins de Maslow, s.l., 2009, sur www.psychologiedutravail.com, consulté le 15/07/2016. BATTANDIER A., Motivation – La pyramide des besoins, s.l., 2009, sur www.alain.battandier.free.fr, consulté le 15/07/2016.

⁸ Pour aller plus loin, vous pouvez consulter la théorie des styles sociaux de Paul Watzlawick. Vous la trouverez, entre autres, ici: BATTANDIER A., Les styles sociaux, s.l., 2009, sur www.alain.battandier.free.fr, consulté le 15/07/2016.

PYRAMIDE DE MASLOW

Echelle de la hièrarchie des besoins selon Maslow



Besoin de réalisation de soi, d'auto accomplissement

Développer ses connaissances, ses valeurs. Créer, résoudre des problèmes complexes. Mettre à profit toutes ses capacités, ses compétences.

Besoin d'estime de soi

Sentiment d'être utile et d'avoir de la valeur. Conserver son autonomie, son identité. Valorisation positive, considération.

Besoin d'amour, d'appartenance

Etre aimé, écouté, compris. Estime des autres. Faire partie d'un groupe, d'une famille. Avoir un statut.

Besoin de protection et de sécurité

Propriété et maîtrise sur les choses. Emploi, se sentir en sécurité, le besoin de normes, faire confiance, respect.

Besoin de maintien de la vie

Faim, soif, sexualité, évitement de la douleur, sommeil, mode de vie.



6 DOMAINES D'ACTIONS:

Nous l'avons vu, le processus de consultation des jeunes a été défini en termes de politique culturelle locale s'inscrivant dans une démarche de participation citoyenne.

Toutefois, cela ne veut pas dire que les futures actions/thématiques évoquées doivent rester dans le domaine culturel/artistique stricto sensu. La politique culturelle de jeunesse relève de l'éducation permanente et vise à l'émancipation des jeunes via un rôle actif qui est la participation.

C'est donc la méthode de participation visant à l'expression du jeune qui fait qu'il s'agit d'une politique culturelle et non le médium artistique! Précisons toutefois que le médium artistique peut être utilement utilisé pour construire et permettre la parole des jeunes.

Lors du processus de consultation, différents champs d'actions peuvent émerger des échanges et réflexions autour du vécu local des jeunes. Ces préoccupations dépendent directement de leur quotidien et seront donc différentes d'une commune à une autre.

Une liste non exhaustive des compétences pouvant être traitées dans le cadre de cette démarche est reprise, pour exemple, ci-dessous. Elle se base sur un recueil d'actions/projets menés par des conseils communaux d'enfants et de jeunes Wallons durant les 6 dernières années.

Il est à noter que d'autres préoccupations des jeunes peuvent également apparaître lors du processus de consultation mais ne figurent pas dans la liste ci-dessous.

- Aménagement du territoire
- Assuétudes
- Centre de jeunes/organismes de jeunesse
- Culture
- Enseignement
- International
- Médias Mobilité
- Participation/citoyenneté
- Santé
- Sécurité
- Social
- Sport
- Urbanisme

• ...





Quelques exemples concrets?

<u>Remarque</u>: Pour chaque compétence énoncée, il est important d'avoir réalisé un état des lieux de ce qui existe dans la commune afin de répondre, de la manière la plus adéquate, aux demandes des jeunes.

Aménagement du territoire

- Opération propreté,
- Création de poubelles « tunées »,
- Création d'un parcours vitæ,
- Installation de plaines de jeux,
- · Aménagement d'un piétonnier ou d'un agora space,

• ...

Associations de jeunesse

- Soutien aux associations de jeunesse,
- Mise en place d'une Maison de Jeunes ou ouverture d'un local qui permettrait aux jeunes de se retrouver autour de projets citoyens locaux,
- Mise en place d'un lieu ou d'un espace encadré ou non qui leur permettrait de se réunir, de s'exprimer et de créer des projets,

• ...

Culture

- Organisation de soirées, de concerts, de festivals ou de rencontres artistiques,
- Accès facilité aux activités culturelles,
- Mise en place de projets culturels visant la participation et l'expression des jeunes,

• ...

Enseignement

- Lutte contre le décrochage scolaire,
- Aide aux devoirs,
- Orientation pour les études supérieures,
- Organisation de structure de représentation et de participation des jeunes dans les établissements d'enseignement,

• ...

International

- · Organisation d'échanges internationaux,
- · Participation à des journées d'études internationales,
- Mise en place de jumelages communaux,

• ...

Mobilité

- · Développement de projets de mobilité,
- Mise en place de pistes cyclables,
- Mise à disposition de vélos pour permettre à chacun de se déplacer librement dans la commun,

• ...



Participation/citoyenneté

- · Création d'un petit journal jeune,
- · Valorisation du patrimoine local,
- Organisation d'une fête locale au départ de la jeunesse,
- Mise en place d'une structure de participation communale de jeunes,

• ...

Social

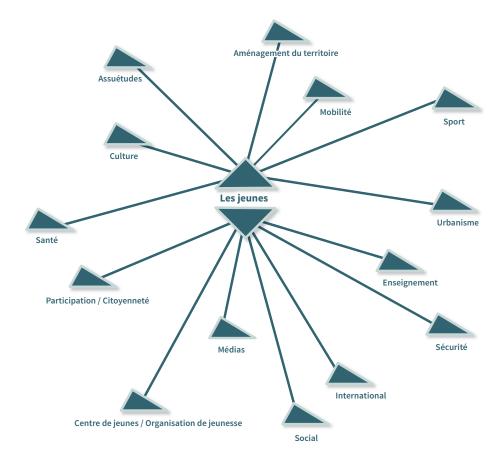
- · Organisation de séances d'information,
- Organisation de projets de prévention,
- Identification d'un point de contact « jeunes » au sein de la commune,

• ...

Sports

- · Aménagement d'un terrain de sport,
- Mise en place de plaines de jeux,
- Installation de filet de basket ou de football dans les lieux accessibles aux jeunes,
- · Création d'un Ravel,

• ...









Les outils



AVANT-PROPOS

Dans cette seconde partie, vous trouverez des fiches-outils proposées pour vous simplifier la tâche et vous aider à structurer votre travail. Il ne s'agit nullement de proposer une formule rigide à suivre à la lettre mais bien un canevas d'activités que chacun devra s'approprier, adapter, faire évoluer selon ses besoins, son expérience, ses objectifs.

Pour chaque étape du processus, des fiches outils pourront vous aider à avancer concrètement. N'hésitez pas à adapter ces outils, voire à intégrer vos propres outils dans votre travail. Par ailleurs, certains des outils présentés sont utilisables dans différentes étapes du processus. Soyez cependant vigilants concernant le respect des balises décrites dans la première partie du document.

L'outil, à la page suivante, vise à évaluer la manière dont les balises sont respectées, celles-ci ont pour but de s'assurer du cadre dans lequel le dispositif s'inscrit. Il est donc important de procéder à cette évaluation à toutes les étapes du projet.

Rappel des balises

Mots-clés: volontarisme - garants - inclusion - respect - responsabilisation - innovation - échange - motivation - transparence - co-construction - évaluation - ouverture



FICHE OUTIL - Evaluation du respect des balises

TITRE	Fiche d'évaluatio	n du respect des b	alises	
DUREE	30 minutes			
PUBLIC CIBLE	Le coordinateur, le responsable « commune » et le responsable « jeunes »			
RESUME				
OBJECTIFS	Evaluer le respect des balises			
MATERIEL	Néant			
INSTRUCTIONS	a permis de resp logiques que l'on Cette évaluation		hiques, pédagogi ous forme de tablo	iques et méthodo- eau afin de relever
COMPTE-RENDU ET/OU EVALUATION				
PISTES POUR ALLER PLUS LOIN				
NIVEAU DE DIFFICULTE	4 sur 5			
SOURCES	CRECCIDE asbl			







Préalable: faire un état des lieux du secteur de la jeunesse local



FICHE OUTIL - Etat des lieux

TITRE	Fiche d'identification des différents partenaires à consulter
DUREE	
PUBLIC CIBLE	Les jeunes et associations de jeunes
RESUME	Etablir un fichier reprenant les caractéristiques des différents partenaires pouvant être associés au processus afin d'avoir une vision globale de la situation de départ dans la commune.
OBJECTIFS	Faire un état des lieux des structures et services jeunesse existants sur la commune, voire aussi des lieux fréquentés par les jeunes ne fréquentant aucune structure organisée.
MATERIEL	Néant
INSTRUCTIONS	Relever tous les partenaires du secteur jeunesse exerçant sur le territoire et effectuer une brève analyse de ces différentes structures pour faciliter la concertation avec ceux-ci.
	Pour chaque partenaire, répondre, si cela est possible, à ces différentes interrogations : • Quel est le partenaire (public, privé, formel ou informel) ?
	 Quels sont les objectifs et missions de la structure concernée? Quels sont les enjeux qu'ils poursuivent?
	• Quelles sont les contraintes auxquelles ils font face?
	• Quelles sont les ressources dont ils disposent?
	 Quelles sont les actions déjà menées sur le terrain? Quel est leur public cible (tranche d'âge, genre, quartier, groupe social,)?
COMPTE-RENDU ET/OU EVALUATION	Cet état des lieux va être très important pour n'oublier personne dans le processus pour lequel on veut établir un diagnostic et dégager des enjeux prioritaires.
PISTES POUR ALLER PLUS LOIN	Il est possible de consulter les enquêtes déjà réalisées par les PCS, Maison de jeunes, AMO, etc. présents sur la localité. Il peut être intéressant de faire un état des lieux des liens existants déjà entre les structures. S'ils existent, il est important de les maintenir et de les renforcer. Si, au contraire, ils sont inexistants, il s'agit de créer des plateformes de rencontres, de réunions, d'échanges (en ligne par exemple). Il est très important de faire circuler l'information (page ou groupe Facebook, Forum).
NIVEAU DE DIFFICULTE	1 sur 5
SOURCES	Adapté du Plan Stratégique Transversal, DGO5, Service Public de Wallonie.





EFFECTUER UN ETAT DES LIEUX

Fiche concernant les travailleurs de jeunesse

	PARTENAIRE n°:
Quel est le partenaire (public, privé, bénévole, professionnel, formel ou informel)?	
Quels sont les objectifs et missions de la structure concernée?	
Quels sont les enjeux qu'ils poursuivent?	
Quelles sont les contraintes auxquelles ils font face?	
Quelles sont les ressources dont ils disposent?	
Quelles sont les actions déjà menées sur le terrain?	
Quel est leur public cible?	
Ont-ils eu connaissance de jeunes non-investis dans des associations sur la commune mais ayant mené des actions sur celle-ci? Si oui, quelles sont ces actions et qui sont ces jeunes?	
Le travailleur s'inscrit-il dans un réseau ? Lequel ?	
Remarques	



EFFECTUER UN ETAT DES LIEUX

Fiche concernant l'administration

	PARTENAIRE 1
Nom du service ou de la personne responsable	
Avez-vous des contacts avec les jeunes? Si oui, lesquels?	
Avez-vous déjà participé et/ou mis en place des actions avec les jeunes. Si oui, lesquelles?	
Un projet avec les jeunes s'inscrit-il dans le cadre de votre service?	
Quels éventuels bénéfices et/ou contraintes y voyez-vous?	
Avez-vous connaissance de jeunes non-investis dans des associations sur la commune mais ayant mené des actions sur celle-ci? Si oui, quelles sont ces actions et qui sont ces jeunes?	
Remarques	



EFFECTUER UN ETAT DES LIEUX

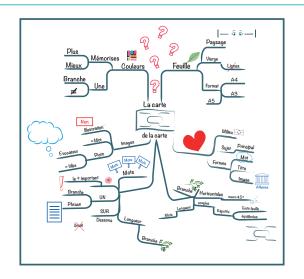
Fiche concernant les élus

	PARTENAIRE 1
Nom du service ou de la personne responsable	
Avez-vous des contacts avec les jeunes? Si oui, lesquels?	
Avez-vous déjà participé et/ou mis en place des actions avec les jeunes? Si oui, lesquelles?	
Un projet avec les jeunes s'inscrit-il dans le cadre de votre service?	
Quels éventuels bénéfices et/ou contraintes y voyez-vous?	
Avez-vous connaissance de jeunes non-investis dans des associations sur la commune mais ayant mené des actions sur celle-ci? Si oui, quelles sont ces actions et qui sont ces jeunes?	
Actions jeunesse dans le pacte politique	
Remarques	



FICHE OUTIL – Faire la carte mentale du réseau jeunesse

TITRE	Réaliser la carte mentale du réseau jeunesse
DUREE	Variable
PUBLIC CIBLE	Le coordinateur, le responsable « commune » et le responsable « jeunes »
RESUME	Le réseau est comme un ensemble d'éléments ou de membres reliés par un ensemble de relations, chacun avec son mode de fonctionnement. Cette fiche est là pour dresser la carte du réseau jeunesse de la commune.
OBJECTIFS	Avoir une vision d'ensemble et réduire l'incertitude dans les échanges entre les membres.
MATERIEL	Feuille A3 Des bics de couleurs
INSTRUCTIONS	 Prenez une feuille et tenez-la en mode paysage. Placez le sujet principal au centre de la feuille. Veillez à ce que le sujet soit assez précis. Tracez les branches autour du cœur (sujet principal) pour créer l'arborescence d'idées ou, ici, des différentes structures jeunesse. Les structures ainsi définies; faites partir des branches secondaires avec les informations dont vous avez besoin. Ecrivez les mots qui relient le cœur et les structures sur les branches. N'hésitez pas à ajouter des images. Ajoutez de la couleur.
COMPTE-RENDU ET/OU EVALUATION	Cette carte permettra à tous d'avoir une vue d'ensemble sur les structures jeunes d'une commune.
NIVEAU DE DIFFICULTE	5 sur 5
SOURCES	http://www.aradel.asso.fr/ site consulté le 12 septembre 2016, AKOUN A., PAILLEAU I., <i>Apprendre autrement avec la pédagogie positive</i> , Paris, 2013, pp. 146-148.







FICHE OUTIL - Etat des lieux: évaluation

TITRE	Fiche d'évaluation de l'état des lieux
DUREE	10 minutes
PUBLIC CIBLE	Le coordinateur, le responsable « commune » et le responsable « jeunes »
RESUME	
OBJECTIFS	Evaluer le procédé et ses effets
MATERIEL	Néant
INSTRUCTION	Suite à l'état des lieux, il est important d'évaluer la démarche utilisée pour s'assurer que celle-ci soit suffisante en répondant aux différentes questions suivantes: Comment l'état des lieux s'est-il déroulé? Quand a-t-il eu lieu? Combien d'acteurs ont été répertoriés? Qui a été rencontré, qui ne l'a pas été? Les acteurs répertoriés ont-ils montré de l'intérêt à participer à ce projet? Les fiches proposées étaient-elles adaptées et suffisantes?
COMPTE-RENDU ET/OU EVALUATION	
PISTES POUR ALLER PLUS LOIN	
NIVEAU DE DIFFICULTE	2 sur 5
SOURCES	CRECCIDE asbl





Etape 1: établir un diagnostic partagé



TITRE	Le fil à linge
DUREE	30 minutes (20 pour réaliser ces 3 vêtements et 10 pour visualiser le travail fait).
PUBLIC CIBLE	Les jeunes et structures de jeunes
RESUME	Les jeunes et animateurs de jeunes sont invités à se questionner sur leurs envies, leurs questions et les sujets qui les préoccupent. Qu'est-ce qu'ils apprécient dans leurs localités? Que voudraient-ils changer? Comment procéderaient-ils?
OBJECTIFS	Identifier les aspects positifs et négatifs concernant la localité du point de vue des jeunes mais aussi des pistes d'actions pour faire évoluer la situation.
MATERIEL	Des feuilles de couleurs Des ciseaux Des marqueurs Du fil Des pinces à linge
INSTRUCTIONS	Tendre 3 fils à linge dans la salle de réunion. Chaque jeune reçoit trois feuilles de couleurs différentes. Avec la première, il doit représenter un pull et y noter ses observations- impressions positives par rapport au lieu sur lequel il vit. Sur la deuxième, il doit représenter un short et y noter tout ce qui le dérange et qu'il voudrait voir changer ou améliorer. Avec le dernier, il doit représenter des chaussettes et y noter des pistes d'actions pour améliorer les choses qui lui déplaisent. Lorsque chaque jeune a terminé ses trois éléments, il les pend au fil. Le fil à linge est séparé en 3 cordes (le positif, le négatif et les pistes d'actions). Puis, il peut lire et s'imprégner de ce que les autres ont fait. Les jeunes peuvent alors échanger leurs avis, leurs ressentis par rapport aux autres productions. Une synthèse des avis est réalisée (points communs, priorités, domaines d'action).



COMPTE-RENDU ET/OU EVALUATION	Ces productions de jeunes peuvent être exposées dans un lieu public accessible aux jeunes participants au processus de concertation pour assurer une plus grande visibilité.
NIVEAU DE DIFFICULTE	2 sur 5
SOURCES	Adapté de Conseil de l'Europe – Centre européen de la jeunesse, T-kit Gestion de projet.





TITRE	Le sondage
DUREE	15 minutes
PUBLIC CIBLE	Les jeunes, les structures de jeunes et l'administration
RESUME	Le sondage est une méthodologie fréquemment utilisée par les adultes pour connaître l'opinion des jeunes. Il s'agit d'une méthode utile pour établir le diagnostic d'une situation ou pour tester quelques pistes de solutions.
OBJECTIFS	Récolter la parole des jeunes et des élus
MATERIEL	Le questionnaire Un marqueur par jeune/élu
	Prévoyez un sondage relativement court. Trop long, c'est intimidant pour les jeunes. Employez un langage simple. Les jeunes peuvent comprendre l'idée derrière un concept (citoyenneté, délinquance) sans connaître le mot précis qui s'y réfère.
	Liste de questions à poser aux jeunes :
	• Quels sont les endroits, manifestations dans ta commune où tu te sens bien? Pourquoi?
INSTRUCTIONS	• Que changerais-tu pour t'y sentir mieux?
	Relève cinq points majeurs qu'il faut améliorer selon toi.
	• Comment penses-tu que l'on peut les améliorer? Propose des pistes d'actions concrètes.
	As-tu déjà été consulté par rapport à ta commune et ce que l'on y fait?
	Sur quel sujet souhaiterais-tu être consulté?
	•
	Une liste de questions à poser aux élus est également disponible.



COMPTE-RENDU ET/OU EVALUATION	Partagez les résultats rapidement. Même si les détails de la compilation peuvent prendre plus de temps en interne, les jeunes, ainsi que les adultes, apprécient avoir un suivi pour connaître les résultats des grandes lignes du sondage. Interprétez les résultats avec les jeunes et les élus. Certains résultats peuvent surprendre à la fois les adultes et les jeunes. Prendre le temps d'interpréter les résultats lors d'une discussion de groupe peut s'avérer révélateur à plusieurs niveaux.
PISTES POUR ALLER PLUS LOIN	Impliquez les jeunes dans la création d'un sondage en lien avec les problématiques qui les concernent. Prêtez attention à la façon dont ils formulent les questions et au format qu'ils adoptent: ce sont des éléments évocateurs des sujets significatifs pour les jeunes. Il est possible, pour toucher un maximum les jeunes, de diffuser le sondage-questionnaire via les réseaux sociaux ou de le rendre disponible dans les commerces de proximité. On peut aussi envisager de mener ce sondage sous forme de micro-trottoir.
NIVEAU DE DIFFICULTE	1 sur 5
SOURCES	Municipalité amie des enfants: établir une démarche participative avec les jeunes.



EXEMPLE DE SONDAGE

Pour les jeunes et associations

Quels sont les endroits, manifestations dans ta commune où tu te sens bien?
✓
✓
✓
✓
✓
Pourquoi?
Que changerais-tu pour t'y sentir mieux?
Relève cinq points majeurs qu'il faut améliorer selon toi.
✓
✓
✓
✓
√
Comment penses-tu que l'on peut les améliorer? Propose des pistes d'actions concrètes.
As-tu déjà été consulté(e) par rapport à ta commune et ce que l'on y fait ? OUI - NON
Sur quel sujet souhaiterais-tu être consulté(e)?





EXEMPLE DE SONDAGE

Pour l'administration

Nom du service ou de la personne responsable :
Connaissez-vous les différents endroits où les jeunes se rassemblent? Si oui, lesquels?
Quels partenariats auriez-vous envie de développer avec les jeunes?
Qu'auriez-vous envie d'améliorer au point de vue de la politique jeunesse, mais aussi du bien-être dans la commune ?
Quels moyens seriez-vous prêts à mettre en œuvre pour réaliser un projet, des actions avec les jeunes ?
Cela vous demanderait-il un effort ou une surcharge de travail supplémentaire?
Remarques:



EXEMPLE DE SONDAGE

Pour les élus

Nom du service ou de la personne responsable :
Connaissez-vous les différents endroits où les jeunes se rassemblent? Si oui, lesquels?
Quels partenariats auriez-vous envie de développer avec les jeunes?
Qu'auriez-vous envie d'améliorer au point de vue de la politique jeunesse, mais aussi du bien-être dans la commune?
Quels moyens seriez-vous prêts à mettre en œuvre pour réaliser un projet, des actions avec les jeunes?
Cela vous demanderait-il un effort ou une surcharge de travail supplémentaire?
Remarques:





TITRE	Brainstorming
DUREE	30 à 40 minutes
PUBLIC CIBLE	Les jeunes et structures de jeunes
RESUME	Il s'agit ici de réfléchir, de proposer et d'argumenter des idées de projets réalisables par les jeunes. La recherche et le choix d'idées de projets. Le travail de groupe, la participation. L'argumentation, la défense d'idées. La prise de position.
OBJECTIFS	Récolter la parole des jeunes
MATERIEL	Des post-it Des feuilles blanches Des marqueurs
	L'animateur explique qu'ensemble ils vont faire un brainstorming (ou, pour les francophiles, un remue-méninges) et demande donc que chaque jeune réfléchisse à des idées de changements possibles qu'il veut voir effectuer dans sa commune. Lorsqu'un jeune trouve une idée (du plus simple au plus fou, après on en discute), il l'inscrit sur un post-it et vient le coller au mur.
	Après 5 minutes, lorsque tous les jeunes ont proposé leurs idées, l'animateur les lit aux participants et regroupe celles qui sont semblables.
INSTRUCTIONS	Ensuite, il va falloir faire un tri dans toutes ces idées. L'animateur forme alors trois à quatre groupes pour qu'ils sélectionnent des idées.
	L'animateur explique aussi que pour avoir un travail de groupe dans lequel chacun se sent investi, il faut que chacun ait un rôle à jouer. Cela permet donc de responsabiliser chaque jeune dans son travail. Il explique les différents rôles, les propose dans les différents groupes et chaque participant choisit son propre rôle.
	Les jeunes vont choisir une idée sur laquelle ils ont envie de travailler, débattre et argumenter. Ils devront donc discuter ensemble pour se mettre d'accord sur l'idée à choisir, défendre et argumenter devant le groupe.
	Les groupes développent leur idée de projet choisie et remplissent un tableau à deux colonnes (l'aspect positif et les contraintes – ce qui risque de poser problème).
	Lorsque tous les groupes ont sélectionné une idée et ont préparé la défense de cette idée, le rapporteur de chaque équipe vient présenter le travail effectué.



COMPTE-RENDU ET/OU EVALUATION	On peut également organiser ce brainstorming à la façon du « world café » en fonction du nombre de jeunes présents et de leur âge. Cette activité respecte les mêmes principes hormis que l'on est autour d'une table recouverte d'une nappe en papier sur laquelle on peut écrire.
	Plusieurs activités peuvent permettre d'aller plus loin dans un brainstorming ou de le rendre plus efficace telles que:
	• les tables rondes à la manière des speed-dating.
PISTES POUR ALLER PLUS LOIN	• les enveloppes tournantes : le coordinateur distribue des enveloppes représentant des concepts en lien avec les thèmes déjà évoqués.
	 Une fois l'enveloppe reçue, chaque jeune doit écrire trois mots, sur des post-it, en lien avec le concept inscrit sur l'enveloppe. Il fait ensuite passer l'enveloppe à son voisin et procède de même pour les autres enveloppes. A la fin du temps imparti, le coordinateur stoppe l'activité et demande aux jeunes ayant une enveloppe devant eux de l'ouvrir et de lire, l'un après l'autre, les post-it. La discussion est ensuite lancée et le coordinateur modère le débat.
	• le mur à idées : mettre à disposition, dans un lieu de passage des jeunes, des boites à suggestions sur différents thèmes (ex. : boites à mouchoirs vides décorées et collées sur un panneau).
NIVEAU DE DIFFICULTE	1 à 2 sur 5
SOURCES	CRECCIDE asbl



TITRE	Le photoreportage
DUREE	45 minutes à 1 heure
PUBLIC CIBLE	Les jeunes et structures de jeunes
RESUME	Le photo reportage est une méthode documentaire créative qui permet aux jeunes de présenter leur point de vue sur un sujet donné.
OBJECTIFS	Récolter la parole des jeunes
MATERIEL	Un appareil photo
INSTRUCTIONS	Chaque jeune, muni d'un appareil photo, peut relever ce qui lui semble être bien dans sa commune, mais aussi ce qui est à changer ou à améliorer. Si le manque d'espace réservé aux jeunes est le sujet choisi, les jeunes peuvent photographier les lieux où ils se tiennent, faute d'alternative. Les jeunes les plus timides peuvent apprécier ce genre de méthode qui leur permet d'exprimer un point de vue sans nécessairement avoir à faire une présentation devant un groupe.
COMPTE-RENDU ET/OU EVALUATION	Une exposition reprenant toutes les photos peut être montée et être suivie d'un débat pour approfondir la réflexion et développer des pistes d'actions possibles. Les jeunes peuvent également, en utilisant les moyens graphiques à leur disposition, proposer des solutions en modifiant les photos (dessin, collage, photoshop) pour proposer leur vision du futur.
NIVEAU DE DIFFICULTE	3 à 4 sur 5
SOURCES	Adapté de Municipalité amie des enfants: établir une démarche participative avec les jeunes.



TITRE	Le forum ouvert
DUREE	45 minutes et 1 heure 30 minutes
PUBLIC CIBLE	Les jeunes et structures de jeunes
RESUME	Le forum ouvert est un mode d'organisation en sous-groupes qui permet d'aborder une plus grande variété de sujets et qui favorise une participation plus diversifiée. Ce type de rencontre est moins exploité mais il est souvent très productif autant pour les jeunes que pour les adultes. Il permet à la fois d'établir des diagnostics, d'élaborer des pistes d'actions et de prendre des décisions.
OBJECTIFS	Récolter la parole des jeunes mais aussi des pistes d'actions pour avancer.
MATERIEL	Des feuilles Des marqueurs Des tables et des chaises Un local spacieux
INSTRUCTIONS	Cette méthode de travail va permettre de faire avancer considérablement le processus. Les jeunes se réunissent en grand groupe pour discuter des objectifs de la séance et décident des thèmes qui devront être abordés par les divers sous-groupes (thèmes soulevés, par exemple, lors du brainstorming). Chacun, selon ses intérêts et compétences, choisit le thème sur lequel il désire travailler et joint le sous-groupe de son choix. Les sous-groupes tiennent simultanément leur groupe de discussion et de travail et formulent des plans d'actions et de propositions. Tous reviennent et chaque sous-groupe fait un rapport de la séance de travail en présentant les décisions et actions qui ont été proposées. Celles-ci peuvent faire l'objet de débat. Pour clore la réunion, on dresse un bilan de la rencontre et on propose des nouveaux objectifs à atteindre.
COMPTE-RENDU ET/OU EVALUATION	Le forum ouvert comporte plusieurs avantages: • il favorise la participation de tous, même au sein des groupes • il permet d'aller au fond de situations plus complexes et de formuler des solutions originales • il permet à un projet d'avancer plus rapidement et aux rencontres d'être plus fructueuses pour tout le monde
NIVEAU DE DIFFICULTE	5 sur 5
SOURCES	Adapté de Municipalité amie des enfants: établir une démarche participative avec les jeunes.





FICHE OUTIL - ETAPE 1: évaluation

TITRE	J'évalue la manière dont j'ai réellement participé
DUREE	20 minutes
PUBLIC CIBLE	Les jeunes et structures de jeunes
RESUME	Ce principe d'évaluation permet de constater les niveaux de participation des jeunes et de développer des stratégies d'amélioration à partir du vécu et du ressenti des jeunes.
OBJECTIFS	Mesurer la participation effective des jeunes et leur ressenti
MATERIEL	Une grille d'évaluation par jeune Des marqueurs
INSTRUCTIONS	Le modèle d'évaluation permet d'évaluer la participation des jeunes à partir de 7 indicateurs: • les valeurs développées • l'outil utilisé pour faire participer les jeunes • la communication entre les jeunes et le coordinateur • les actions à développer • le travail du coordinateur • la prise en compte de chaque jeune • la participation effective Pour chacun des 7 indicateurs, les jeunes pourront tout d'abord indiquer s'il était en place et de qualité. Ensuite, il pourra lui attribuer une cote de 1 à 3 (1 = en place et de grande qualité, 2 = en place mais à améliorer, 3 = absent). Pour terminer, les jeunes auront l'occasion d'émettre un commentaire par rapport à chaque indicateur afin d'améliorer l'outil utilisé.
COMPTE-RENDU ET/OU EVALUATION	Lorsque l'évaluation est effectuée, le responsable est désigné pour croiser les résultats et faire un feed-back auprès des jeunes.
PISTES POUR ALLER PLUS LOIN	A partir des résultats qui se dégagent de cette évaluation, il peut être intéressant de retravailler l'outil utilisé pour le rendre plus performant à partir des différentes indications données par les jeunes. On peut également demander aux jeunes de relever les ressources, barrières et solutions nécessaires pour rendre l'outil encore plus participatif.
NIVEAU DE DIFFICULTE	2 sur 5
SOURCES	Adapté de « Mapping end planning Tool », Inventaire raisonné des outils d'évaluation de la participation des enfants et des jeunes de l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse.



FICHE OUTIL - ETAPE 1: évaluation

TITRE	J'évalue la manière dont j'ai ressenti le processus de participation
DUREE	15 minutes
PUBLIC CIBLE	Les jeunes et structures de jeunes
RESUME	L'outil d'évaluation permet de constater les faiblesses et les forces d'un projet, d'une action ou d'un outil et de réfléchir à des suggestions en vue de l'améliorer.
OBJECTIFS	Mesurer le ressenti des jeunes et améliorer l'outil utilisé
MATERIEL	Un tableau Des craies Des post-it Des marqueurs
INSTRUCTIONS	Cet outil peut être développé par rapport à différents aspects sur l'action mise en place, sur son organisation, sur la participation ou à propos de l'impact qu'il peut avoir sur les jeunes. Le responsable « jeunes » présente le tableau suivant : Dans la colonne de gauche est dessiné un smiley souriant. Dans cette colonne, seront répertoriés les forces et points positifs développés lors de la participa-
	tion des jeunes (que ce soit dans l'outil utilisé, les actions dégagées ou encore le ressenti des jeunes). Dans la colonne de droite est dessiné un smiley triste. Dans cette colonne seront répertoriés les faiblesses et points négatifs développés lors de la participation des jeunes. Dans la colonne centrale est dessinée une ampoule (= idées brillantes) dans laquelle seront inscrites les idées et suggestions en vue d'une amélioration. On peut envisager de commencer par mener une réflexion individuelle en faisant des annotations sur des post-it, par exemple; poursuivre en mettant en commun afin de terminer en rédigeant une réflexion collective.







COMPTE-RENDU ET/OU EVALUATION	Lorsque l'évaluation est effectuée, le responsable «jeunes» est désigné pour croiser les résultats et faire un feed-back auprès des jeunes.
PISTES POUR ALLER PLUS LOIN	A partir des résultats qui se dégagent de cette évaluation, il peut être intéressant de retravailler l'outil utilisé pour le rendre plus performant à partir des différentes indications données par les jeunes.
NIVEAU DE DIFFICULTE	1 sur 5
SOURCES	Adapté de «H-Assessment», Inventaire raisonné des outils d'évaluation de la participation des enfants et des jeunes de l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse.



FICHE OUTIL - ETAPE 1: compte-rendu

Compte-rendu du travail des jeunes
20 minutes
Les jeunes et structures de jeunes
Cet outil permet de faire un compte-rendu de chacune des rencontres de travail avec les jeunes lors du processus de consultation, d'en dégager les décisions qui ont été prises et qui détermineront, à terme, les enjeux à proposer dans la charte.
Etablir un compte-rendu des rencontres et des décisions prises en vue d'une évaluation globale du processus.
Un questionnaire Des bics
Le questionnaire doit être rempli par le responsable « jeunes » à la fin de chaque réunion. Il fait office de rapporteur légal des séances de travail avec les jeunes de la commune. Dans ce rapport, doivent figurer les points suivants : • Qui a vu les jeunes ? • Structures concernées ? • Quand ? • Dans quelle circonstance ? • Ce qui a été décidé lors de la réunion ? • Qui fait quoi ? • Quels sont les délais impartis ?
Ce compte-rendu permet, tant aux jeunes qu'au coordinateur du secteur jeunesse, d'avoir un retour sur l'avancement du processus de consultation des jeunes.
Cette étape constituera un élément clé dans l'évaluation globale du processus.
1 sur 5
CRECCIDE asbl





SUIVI DES JEUNES

Structure concernée (Si aucune structure, préciser)	
Date de la rencontre avec les jeunes	
Lieu/contexte de la rencontre	
Nombre de jeunes présents	
Partenaires présents	
Sujet de la rencontre	
Décisions prises lors de la rencontre (+ préciser qui fait quoi et quand)	
Remarques	





Etape 2: croiser les regards



FICHE OUTIL - ETAPE 2: techniques de négociation

TITRE	La négociation
DUREE	Dépendra de l'objet de la négociation
PUBLIC CIBLE	Le coordinateur, le responsable « commune » et le responsable « jeunes »
RESUME	A la suite de la concertation avec les jeunes, leurs demandes sont à proposer aux partenaires du projet. C'est là qu'intervient la négociation entre les différents acteurs du projet.
OBJECTIFS	Obtenir une situation gagnant-gagnant pour les deux parties dans la négociation de la réalisation du projet.
MATERIEL	Un espace d'accueil/une salle de réunion Des chaises
INSTRUCTIONS	Il y a plusieurs étapes dans le processus de négociation: 1. Préparation des négociations Fixer des objectifs clairs et précis Anticiper les arguments et les réactions de l'autre partie Développer une stratégie gagnant-gagnant (importance de séparer la personnalité de l'interlocuteur du problème) 2. Discussion du problème Important de comprendre les objectifs et les problèmes de l'autre partie Prendre connaissance et comprendre le problème Capacité à écouter Savoir poser les bonnes questions Pouvoir résumer ce qui a été dit Analyser les conséquences Proposer des suggestions ou des solutions innovantes basées sur l'analyse 4. Négociation d'un compromis Garder à l'esprit ses objectifs et ses limites Définition d'une situation gagnant-gagnant 5. Finalisation/accord Formulation d'un accord (vérifier que tous les aspects ont été compris et acceptés) Préparation de la mise en œuvre Mise en œuvre





COMPTE-RENDU ET/OU EVALUATION	L'évaluation d'une négociation se traduit par les résultats obtenus, c'est-à-dire s'il y a bien eu compromis ou une solution qui convient pour toutes les parties concernées.
PISTES POUR ALLER PLUS LOIN	Si ce n'est pas le cas, remonter dans les étapes du processus et voir où ça bloque. Si ça bloque toujours, faire appel à un médiateur, une personne extérieure pour aider à résoudre le conflit.
NIVEAU DE DIFFICULTE	3 à 4 sur 5
SOURCES	Unesco : techniques de négociation et de gestion de conflits, s.l.n.d. sur http://www.unesco.org/csi/pub/info/seacamq.htm, consulté le 7 juillet 2016



FICHE OUTIL - ETAPE 2

TITRE	Le vote
DUREE	15 minutes
PUBLIC CIBLE	Les jeunes et structures de jeunes
RESUME	Le choix de projet. Le vote. L'écoute, l'argumentation et la réflexion.
OBJECTIFS	Choisir un projet parmi plusieurs proposés.
MATERIEL	Une urne Des feuilles blanches Des marqueurs
INSTRUCTIONS	Les jeunes, à un certain moment, vont devoir choisir, sélectionner une ou plusieurs pistes d'actions parmi toutes celles proposées. Plusieurs systèmes de sélection peuvent être proposés comme: • Le vote à main levée (POUR – CONTRE – ABSTENTION). • Le vote à main levée (POUR – CONTRE). • Le vote secret et anonyme (BULLETIN DE VOTE – URNE – DEPOUILLEMENT). Le vote secret et anonyme est le système qui permet de mettre le jeune plus à l'aise car il est anonyme et lui permet de voter en toute liberté sans peur de jugement de la part des autres jeunes.
COMPTE-RENDU ET/OU EVALUATION	Lorsque le vote est effectué, le responsable « jeunes » est désigné pour donner les résultats et expliquer les pistes d'actions sélectionnées. Attention, il est très important de prévenir les jeunes que ce n'est pas parce qu'ils ont sélectionné des actions qu'elles vont être mises en œuvre. Il est primordial de ne pas faire des promesses qu'on n'est pas sûr de tenir, la motivation des jeunes quant à la participation au sein de la commune s'en ressentirait.
NIVEAU DE DIFFICULTE	2 à 3 sur 5



FICHE OUTIL - ETAPE 2

TITRE	Croiser les regards (technique de médiation)						
DUREE							
PUBLIC	Le coordinateur, le responsable « commune » et le responsable « jeunes »						
RESUME	Faire une synthèse des propositions faites par les jeunes et l'administration						
OBJECTIFS	Regrouper les avis des participants et établir les projets prioritaires						
MATERIEL							
DEROULEMENT	 Au préalable, clairement définir ce qui se fera lors de la réunion. De quoi parle-t-on? Quel but doit-on atteindre? Plan (cadre et règles)? Mettre en commun les différentes consultations et donner un feedback de la réunion précédente Définir les points communs et les hiérarchiser Etablir les objectifs à atteindre Rédiger le procès-verbal de la réunion Suivre l'application des décisions prises 						
ROLE DU COORDINATEUR	Diriger : vers la production et peut y participer Réguler : faciliter les échanges ; réguler les interactions ; éviter les conflits Produire : créer les conditions et la réalisation de l'objectif Autrement dit : produire ; structurer et gérer les intervenants						



	Doivent être: concernés compétents motivés Doivent avoir:						
LES PARTICIPANTS	le pouvoir un objectif à atteindre la liberté de l'atteindre la volonté						
	- l'envie d'atteindre l'objectif - conscience de l'interdépendance						
	 l'information les ressources pour atteindre l'objectif la technique 						
NIVEAU DE DIFFICULTE	4 sur 5						
SOURCES	www.passeport.univ-lille1.fr, consulté le 12/09/2016. www.animerunereunion.com, consulté le 12/09/2016. www.iaat.org, consulté le 12/09/2016.						



FICHE OUTIL - ETAPE 2: évaluation

TITRE	Evaluer pour progresser						
DUREE	15 à 20 minutes						
PUBLIC CIBLE	Le coordinateur, le responsable « commune » et le responsable « jeunes »						
RESUME	Cet outil permet d'évaluer le processus de consultation mais aussi de médiati						
OBJECTIFS	Evaluer les différentes actions de consultation et sa synthèse						
MATERIEL	Des feuilles blanches Des marqueurs						
INSTRUCTIONS	Durant l'étape pendant laquelle on tente d'établir un diagnostic (= étape 1), deux éléments sont très importants: la communication avec et vers tous les partenaires et la démarche utilisée.						
	Ces tableaux d'évaluation vont permettre de mettre en avant les points qui ont bien fonctionné et ceux qui sont encore à améliorer.						
	Cette démarche permet aussi d'émettre des propositions pour améliorer les outils proposés.						
INSTRUCTIONS	Les questionnaires que nous vous proposons ci-dessous vous soumettent des affirmations que vous devez estimer: ++ tout à fait vraies; + plutôt vraies; - plutôt fausses; tout à fait fausses. Il convient aussi de noter ce qui a plu/déplu, fonctionné/échoué, les raisons et ce qui peut être envisagé.						
	L'intérêt de ce questionnaire est que certaines parties peuvent être « déta- chées » afin d'évaluer des actions spécifiques menées lors du processus. Ainsi, nous pourrons cibler les actions (conférence de presse, tables de discussions, interviews), les objectifs opérationnels (les objectifs concrets) et les objectifs stratégiques (les buts).						
COMPTE-RENDU ET/OU EVALUATION							
PISTES POUR ALLER PLUS LOIN	Il peut être intéressant de faire passer cette évaluation à tous les partenaires (jeunes, associations et administration) afin de croiser les différents regards sur la démarche utilisée et sa pertinence.						
NIVEAU DE DIFFICULTE	2 sur 5						
SOURCES	CRECCIDE asbl						



EVALUATION DE LA DEMARCHE DE CONSULTATION

	+	+	-	-	Pourquoi, qui, quoi, où, comment ?	Que faire?
Le projet est soutenu par les partenaires						
L'ensemble des jeunes est représenté						
Tous les partenaires possibles ont été contactés						
Tous les partenaires possibles ont répondu favorablement						
Tous les partenaires sont traités équitablement						
Des actions de sensibi- lisation à l'adresse des jeunes sont mises en place						
Les jeunes vont chercher l'information						
Les jeunes sont informés						
Les jeunes s'inves- tissent/sont acteurs						
Les jeunes se sentent concernés						
Les jeunes ont tous les moyens de participer						
Il existe des lieux et temps spécifiques pour retrouver les jeunes						



EVALUATION DE LA COMMUNICATION UTILISEE

	+	+	-	-	Pourquoi, qui, quoi, où, comment?	Que faire ?
La communication est efficace						
Elle est claire, simple et concise						
Les réseaux existants sont utilisés (écoles, club)						
Les médias modernes sont utilisés						
Les médias traditionnels sont utilisés (gazette et radio locale)						
Des affiches sont placées dans des endroits fréquentés par des jeunes						
Des points d'informa- tion sont placés dans des endroits fréquen- tés par des jeunes						





Etape 3: prioriser des enjeux



FICHE OUTIL - ETAPE 3: techniques de gestion de conflit

TITRE	La gestion de conflit						
DUREE	Dépendra de l'objet du conflit						
PUBLIC CIBLE	Le coordinateur, le responsable « commune » et le responsable « jeunes »						
RESUME	Suite à la concertation avec les jeunes, le traitement des demandes doit ê réalisé entre les différents partenaires. Lors de cette étape du projet, un con éclate et empêche le bon déroulement de la négociation.						
OBJECTIFS	Obtenir une situation gagnant-gagnant (où tout le monde est gagnant) pou les deux parties.						
MATERIEL	Un espace d'accueil/ une salle de réunion Des chaises						
INSTRUCTIONS	Plusieurs étapes dans la gestion de conflit: 1. Identifier le type de conflit (d'intérêt, de besoins, d'opinions) 2. Style de gestion de conflit à suivre (en fonction du type de conflit, ne pas toujours se cantonner à suivre un seul style) • Collaboration (du face à face, coopératif) ⇒ adapté pour la négociation gagnant-gagnant • Contestation (du face à face, non coopératif) • Acceptation (pas de face à face, coopératif) • Évitement (pas de face à face, non coopératif) • Compromis (à mi-chemin entre les autres types) 3. Gérer un conflit étape par étape • Etablir les faits • Identifier les besoins des deux parties • Evaluer la situation • Décider d'un processus de négociation • Rechercher des solutions (en présence des deux parties) • S'accorder et mettre en œuvre des actions 4. Négocier autour d'un conflit • Adopter une approche de résolution de problème (situation gagnant-gagnant) • Ecouter les arguments de l'autre partie • Poser des questions pour clarifier les problèmes et vérifier la compréhension par tous • Rester ouvert, proche et bien dissocier le problème des personnes concernées						





COMPTE-RENDU ET/OU EVALUATION	Tout comme pour la négociation, l'évaluation de la gestion de conflit se vérifiera si le conflit a pu être résolu.
PISTES POUR ALLER PLUS LOIN	Si ce n'est pas le cas, remonter dans les étapes du processus et voir où ça bloque. Si ça bloque toujours, faire appel à un médiateur, une personne extérieure pour les aider à résoudre le conflit (mais elle ne pourra pas le faire à leur place).
NIVEAU DE DIFFICULTE	3 à 4 sur 5
SOURCES	Unesco : techniques de négociation et de gestion de conflits, s.l.n.d. sur http://www.unesco.org/csi/pub/info/seacamq.htm, consulté le 7 juillet 2016





FICHE OUTIL - ETAPE 3: évaluation

TITRE	L'arbre à conseils						
DUREE	15 minutes						
PUBLIC CIBLE	Les jeunes et structures de jeunes						
RESUME	L'outil va permettre, à partir des valeurs telles que l'écoute et l'expression, d'éva- luer le ressenti des jeunes quant aux résultats de leur participation et du respect de celle-ci.						
OBJECTIFS	Echanger des idées, des opinions et des réflexions sur les outils abordés. Evaluer la satisfaction des participants.						
MATERIEL	Un arbre en format A1 ou des branches d'arbre plantées dans un seau de terre ou de sable. Des feuilles d'arbre de couleurs (vert – orange – rouge). Des marqueurs. Du papier collant.						
INSTRUCTIONS	L'animateur propose à chaque jeune de donner son avis sur les enjeux priorisés lors de la négociation entre les deux coordinateurs. Pour cela, chacun va pouvoir choisir s'il était très satisfait, moyennement satisfait ou pas satisfait grâce à « l'arbre à conseils ». Des feuilles d'arbre de couleurs sont disposées sur une table: • Vert: le jeune est satisfait des résultats de la négociation et se sent écouté et respecté. • Jaune: le jeune est moyennement satisfait des résultats de la négociation et se sent plus ou moins écouté et respecté. • Rouge: le jeune n'est pas satisfait des résultats de la négociation et ne se sent ni écouté ni respecté. D'après son ressenti par rapport aux résultats, le jeune choisira une des trois couleurs et y notera ses raisons, ses remarques et suggestions. Ensuite, chaque jeune viendra accrocher sa feuille à l'arbre collectif.						
COMPTE-RENDU ET/OU EVALUATION	Cet arbre représentera le sentiment général de satisfaction du groupe qui a participé au processus. En observant les tendances de couleurs, on peut déjà évaluer le processus, mais pour plus de précisions, il sera important et primordial d'analyser et de compiler les différents commentaires. Une adaptation des enjeux peut être faite en cas de mécontentement général et un retour vers les jeunes sera aussi essentiel.						





PISTES POUR ALLER PLUS LOIN	On peut également proposer un questionnaire que l'on mettrait en ligne et qui permettrait d'évaluer la participation de manière interactive. Voici des exemples de questions à poser aux jeunes pour évaluer leur degré de participation: • Comment avez-vous vécu le processus de participation mis en place? • Avez-vous eu l'impression d'être réellement écouté par les autres (jeunes et adultes)? • Le rôle du responsable « jeunes » a-t-il été utile pour vous? Vous a-t-il offert un accompagnement de qualité selon vous? • Citez ce que vous avez aimé le plus et le moins. • Chaque jeune a-t-il eu la possibilité de participer, de s'impliquer de manière équitable? • La participation des jeunes est-elle importante pour vous?
AUX = A 1 1	•
DE DIFFICULTE	1 à 2 sur 5
SOURCES	CRECCIDE asbl





Etape 4: rédiger une charte, un pacte de citoyenneté



FICHE OUTIL - ETAPE 4: création d'une charte

TITRE	Comment créer une charte					
DUREE	1 à 2 heures					
PUBLIC CIBLE	Le coordinateur, le responsable « commune » et le responsable « jeunes »					
RESUME	Cet outil va poser les bases des idées émises lors du processus de concertation des jeunes afin de mettre en œuvre les actions choisies pour développer le projet «ça bouge dans notre commune ».					
OBJECTIFS	Formaliser et développer les enjeux déterminés et les actions à développer.					
MATERIEL	Un paper-board Des marqueurs					
INSTRUCTIONS	Dans un premier temps, il est important que le responsable « jeunes » et le responsable « commune » se mettent d'accord sur le format qu'ils veulent donner à la charte. Elle doit répondre aux questions suivantes: • Qui sommes-nous (les différents partenaires ayant participé au processus et qui ont permis de créer cette charte)? • Qu'est-ce qui nous rassemble (les raisons qui ont poussé les jeunes à faire ces choix-synthèse des consultations)? • Que voulons-nous faire ensemble et pourquoi (ce que l'on veut faire en priorité - les 3 enjeux choisis)? • Comment voulons-nous agir et quand (la façon dont on a envie de procéder, les pistes d'actions et le moment où l'on voudrait le faire)? Voici 5 conseils pratiques pour rédiger une charte: • Faites court, allez à l'essentiel! Soyez synthétiques, il est inutile de faire de trop longs discours; • Soyez cohérents avec ce qui a été dit et fait lors du processus; • Optez pour une présentation simple, claire et aérée; • Evitez d'utiliser un langage trop compliqué qui est parfois difficile à comprendre. Le vocabulaire doit être simple mais efficace et accessible à tous; • Soyez concrets et pratiques.					





COMPTE-RENDU ET/OU EVALUATION	La charte finie doit être diffusée un maximum, vers les jeunes, les élus mais aussi vers les citoyens de la localité. Un retour des jeunes pourra être très utile si on veut adapter et faire évoluer l'outil avant de mettre en œuvre les enjeux présentés dans la charte.
PISTES POUR ALLER PLUS LOIN	La charte est le point de départ de la mise en projet «Ça bouge dans notre commune».
NIVEAU DE DIFFICULTE	3 à 4 sur 5
SOURCES	CRECCIDE asbl



EXEMPLE DE CHARTE

« Ça bouge dans notre commune »

Entre les partenaires ci-nommés,	
Administration communale de	située à
représentée par	, en sa qualité de responsable « commune ».
Et	
Les travailleurs jeunesse de la commune de	
	, en sa qualité de responsable « jeunes ».
Ainsi que	
Monsieur/Madame	, en sa qualité de coordinateur du processus
de consultation de la commune departenaires précédents.	désigné d'un commun accord par les deux
1. Etats des lieux	
A la suite de cette étape, nous avons pu relever ces	observations:
•	
•	
•	
•	





4. Signatures des parties prenantes

2. Enjeux décelés



FICHE OUTIL - ETAPE 4: évaluation

TITRE	J'évalue la manière dont j'ai ressenti le processus de participation					
DUREE	15 minutes					
PUBLIC CIBLE	Les jeunes et structures de jeunes, les citoyens et les responsables du proces					
RESUME	L'outil d'évaluation permet de constater les faiblesses et les forces d'un projet, d'une action, d'un outil ou d'un processus et réfléchir à des suggestions en vue d'améliorer le processus et ses effets.					
OBJECTIFS	Mesurer le processus et le résultat de la participation à travers plusieurs angles (point de vue de l'organisation, des jeunes impliqués et de jeunes non-impliqués au processus).					
MATERIEL	Une grille d'évaluation Des marqueurs					
	Dans un premier temps, il faut bien préciser que l'on évalue le processus de participation et les résultats que l'on a obtenus.					
INSTRUCTIONS	La première ligne (organisation) est destinée aux acteurs du processus. Ceux-ci notent comment le processus a été évoqué par les jeunes (Ecoute = résultats obtenus), comment les jeunes se sont impliqués dans la concertation et la de- mande d'information (Action) et ce qui a maintenant changé (Changement).					
	La deuxième ligne (jeunes impliqués), les jeunes ayant participé au processus de participation notent, de leur point de vue, comment le processus s'est développé et les résultats qui en découlent (Ecoute), comment ils étaient impliqués dans la concertation, la planification et l'action (Action) et ce qui a maintenant changé (Changement).					
	La troisième ligne (autres jeunes non-impliqués et citoyens) sert à vérifier/observer le changement et la communication de l'extérieur.					
	On demande alors aux jeunes qui ne se sont pas impliqués dans le processus et aux citoyens de donner leur avis sur comment le processus s'est développé et les résultats qui en découlent (Ecoute), sur la façon dont les jeunes se sont impliqués dans la processus participatif (Action) et ce qui a maintenant changé dans la commune pour eux et pour les jeunes (Changement).					





COMPTE-RENDU ET/OU EVALUATION	En croisant les résultats de chaque groupe, on peut déjà évaluer le processus vu de chaque point de vue. Un retour vers les jeunes sera aussi essentiel.					
PISTES POUR ALLER PLUS LOIN	Le but de cette évaluation est de faire avancer et d'adapter le processus de participation mis en place pour le rendre le plus efficace possible.					
NIVEAU DE DIFFICULTE	3 sur 5					
SOURCES	Adapté de « What's changed : Participation Outcome Tool », Inventaire raisonné des outils d'évaluation de la participation des enfants et des jeunes de l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse.					



FICHE D'EVALUATION

« J'évalue la manière dont j'ai ressenti le processus de participation »

Témoignage de	Ecoute	Action	Ce qui a changé
Organisation			
Jeunes impliqués			
Jeunes non-impliqués et citoyens			

Remarque:

On peut aussi envisager d'ouvrir cette évaluation aux élus de la commune afin d'obtenir un regard croisé de tous les intervenants ou personnes touchées par le processus de participation, que ce soit de près ou de loin.





EVALUATION GLOBALE

	+	+	-	-	Pourquoi, qui, quoi, où, comment ?	Que faire ?
Le bilan est positif						
Les outils utilisés sont pertinents						
Les actions menées sont pertinentes						
Les actions menées sont réussies						
Les objectifs opérationnels sont atteints (objectifs)						
Les objectifs stratégiques sont atteints (buts)						
La commune a dégagé des moyens						
La commune a dégagé du temps						



Liste des fiches outils :

Préalables

Evaluation du respect des balises	4
dentification des différents partenaires à consulter	36
Fiche concernant les travailleurs jeunesse	37
Fiche concernant l'administration	38
Fiche concernant les élus	39
aire la carte mentale du réseau jeunesse	40
Evaluation	41
Etape 1 : établir un diagnostic partagé	
e fil à linge	44
_e sondage	46
Exemple de sondage pour les jeunes et les associations	48
Exemple de sondage pour l'administration	49
Exemple de sondage pour les élus	50
Brainstorming	51
_e photoreportage	53
_e forum ouvert	54
Evaluation	55
Compte-rendu du travail des jeunes	58
Suivi des jeunes	59





Etape 2 : croiser les regards

La négociation	62
Le vote	64
Croiser les regards	65
Evaluer pour progresser	67
Evaluation de la démarche de consultation	68
Evaluation de la communication utilisée	69
Etape 3 : prioriser les enjeux	
La gestion de conflit	72
L'arbre à conseils	74
Etape 4 : rédiger une charte, un pacte de citoyenneté	
Comment créer une charte	78
Exemple de charte	80
J'évalue la manière dont j'ai ressenti le processus de participation	82
Fiche d'évaluation	84
Evaluation globale	0.5



Outils bibliographiques

Vous trouverez ci-dessous, de manière indicative et non exhaustive, quelques outils bibliographiques dans lesquels vous pourrez trouver des informations utiles et pratiques.

<u>Inventaire raisonné des outils d'évaluation de la participation des enfants et des jeunes :</u>

Il s'agit d'un rapport de l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la jeunesse.

Cet inventaire se veut pratique dans la mesure où il propose une trentaine d'outils pour permettre l'évaluation de la participation des enfants et des jeunes.

Accès: www.oejaj.cfwb.be/index.php?id=5335#c9483

Edition: Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la jeunesse.

Méthodes participatives :

Cette publication est une boîte à outils pour les praticiens du secteur jeunesse (aussi bien débutants qu'expérimentés) dans laquelle on trouve la description de treize méthodes participatives avec les différentes étapes à suivre, les bonnes pratiques et le budget nécessaire.

Accès: www.kbs-frb.be/fr/Virtual-Library/2006/294864

Edition: Fondation Roi Baudouin

Municipalité, amie des enfants : établir une démarche participative avec les jeunes :

Ce guide a été élaboré pour aider les organismes du secteur jeunesse en leur proposant des outils pratiques et des exemples concrets pour favoriser la participation des jeunes dans l'espace public.

Accès: www.amiedesenfants.ca

Edition: Municipalité, amie des enfants.

Particip'action:

Particip'action est un trimestriel destiné à toutes les personnes qui désirent s'impliquer dans des pratiques participatives développées avec des jeunes. Il offre plusieurs réflexions, outils et références en lien avec les thématiques de la participation, de la citoyenneté, de la pédagogie.

Accès: www.jeuneetcitoyen.be/journal-de-lasbl

Edition: Jeune Et Citoyen asbl.

T-Kit:

La collection *Training Kit* est réalisée par des auteurs professionnels et des spécialistes de terrain tels que des formateurs de jeunesse, des responsables d'ONG de jeunesse. Elle se veut être un kit de formation destiné aux travailleurs du secteur jeunesse et aux formateurs. Son but est de leur apporter des outils théoriques et pratiques dans le cadre de leur travail avec les jeunes.

Thèmes:

- 1. Le management des organisations 3. Gestion de projets 4. Apprentissage interculturel -
- 6. Les principes essentiels de la formation 7. La citoyenneté européenne 8. L'inclusion sociale -
- 9. Financement et gestion financière 10. Education et évaluation dans le travail avec les jeunes -

12. Jeunesse et conflits.

Accès: www.pjp-eu.coe.int/fr/web/youth-partnership/t-kits

Il faut faire la demande pour les avoir dans une autre langue que l'anglais.

Edition: Conseil de l'Europe et la Commission européenne.





REPERES, manuel pour la pratique de l'éducation aux droits de l'homme avec les jeunes :

Les animateurs de jeunesse trouveront dans REPERES des outils qui les aideront à aborder, très pratiquement, des sujets relatifs à la citoyenneté et aux droits de l'homme.

REPERES a été produit dans le cadre du Programme jeunesse d'éducation aux droits de l'homme de la Direction de la Jeunesse et du Sport du Conseil de l'Europe, lancé en 2000 à l'occasion du cinquantième anniversaire de la Convention européenne des droits de l'homme. Ce programme entend faire des droits de l'homme la colonne vertébrale du travail de jeunesse et, ce faisant, participer à la généralisation de l'éducation aux droits de l'homme.

Thèmes:

1. La citoyenneté - 2. La démocratie - 3. La discrimination - 4. L'éducation et les loisirs - 5. L'égalité entre les sexes - 6. L'environnement - 7. La famille et les prises en charge alternatives - 8. Les médias et l'internet - 9. La paix - 10. La participation - 11. La pauvreté et l'exclusion sociale - 12. La santé et le bien-être - 13. La violence.

Accès: www.eycb.coe.int/compasito/fr/contents.html

Edition : Conseil de l'Europe.





Carrefour Régional et Communautaire de la Citoyenneté et de la Démocratie

Le CRECCIDE asbl bénéficie du soutien d'Ethias







Avec le soutien de la Wallonie, la Fédération Wallonie-Bruxelles, le Ministère de la Communauté Française - Administration générale de la Culture



